

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 1 : Une structure de gouvernance « One Health »										
1. Mise en place d'une gouvernance belge intersectorielle de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, qui assure une meilleure collaboration entre les secteurs de la santé humaine, santé animale et santé de l'environnement, accentue l'implication des pouvoirs publics dans la gestion de cette problématique, et permet de coordonner les actions et clarifier les missions des différents acteurs belges impliqués dans la lutte contre l'AMR, dans une approche One World One Health.	1a. Validation politique de la nouvelle gouvernance par les partenaires belges impliqués (Ministres fédéraux, régionaux et communautaires, Conférences interministérielles)	H/A/E	SPF SPSCAE, Ministres fédéraux, régionaux et communautaires, (Conférences interministérielles)		Fédéral/Entités fédérées	2021		Validation politique et engagement partenaires	Rapports des réunions des conférences interministérielles (ou autre: protocole d'accord par ex).	
	1b. Mise en place du "Conseil de coordination AMR", une plate-forme de gouvernance pour la coordination intersectorielle de la politique en matière d' AMR, composée de représentants de haut niveau de toutes les entités publiques belges impliquées dans la lutte contre l'AMR et qui a pour mission de coordonner et d'assurer la mise en application de la stratégie belge de lutte contre la résistance aux antimicrobiens par les différents acteurs belges impliqués.	H/A/E	SPF SPSCAE, SP	SPF SPSCAE, INAMI, AFMPS, AFSCA, Sciensano, AVIQ, Commission Communautaire Commune - Bruxelles Capitale, Agentschap Zorg en Gezondheid, Communauté germanophone DGOV, Vlaamse Milieumaatschappij, SPW, Bruxelles Environnement, AMCRA, Comité de gestion de la Convention antibiotique dans le secteur vétérinaire, TC-MDRO, OST, NAC, MTAB, RAG/RMG.	Fédéral/Entités fédérées	2021	Gouvernement fédéral	Coordination générale et suivi de la mise en œuvre des actions AMR	Nomination des membres, réunions du "Conseil de coordination AMR" et décisions	
	1c. Mise en place des groupes de pilotage du Conseil de coordination AMR	H/A/E	SPF SPSCAE		Fédéral/Entités fédérées	2021		Coordination et suivi de la mise en œuvre des actions AMR, par secteur et pour l'ensemble des actions transversales	Réunions des groupes de pilotage du "Conseil de coordination AMR" et décisions	
	1d. Mise en place d'un Conseil scientifique, pluridisciplinaire, composé d'experts scientifiques indépendants et nommés pour la durée du Plan d'action ("experts permanents"), reconnus pour leur expertise dans la lutte contre la résistance aux antimicrobiens, et provenant des différents secteurs impliqués.	H/A/E	SPF SPSCAE	Ministres fédéraux Santé Publique, Agriculture et Environnement	Fédéral	2021	Gouvernement fédéral	Avis scientifiques relatifs à la situation épidémiologique belge (AMU/AMR/IPC/HCAI)	Création de la base légale, nomination des membres, réunions du "Conseil scientifique AMR", rapports	
	1e. Mise en place des " groupes de travail AMR » qui coordonnent la mise en œuvre des actions du Plan d'action national sur base d'un mandat.	H/A/E	Conseil de coordination AMR et ses groupes de pilotage	AMCRA, Comité de gestion de la Convention antibiotique dans le secteur vétérinaire, TC-MDRO, OST, NAC, MTAB, RAG/RMG, Werkgroep FAGG 'Onbeschikbaarheden en verpakingsgrootte antibiotica'.	Fédéral	2020-2024	Gouvernement fédéral	Coordination de la mise en œuvre des actions du Plan d'action national sur base d'un mandat (par thématique)	Création de la base légale, mise en place des groupes de travail, nomination des membres et des secrétaires des GT, réunions des GT	
	1f. Mise en place de l'équipe de soutien AMR et de son réseau regroupant les secrétaires des groupes de travail et du Conseil scientifique	H/A/E	SPF SPSCAE	Autres partenaires impliqués (assurant le secrétariat des GT et du Conseil scientifique)	Fédéral	2021		soutien administratif, logistique et scientifique du Conseil de Coordination et de ses groupes de pilotage	personnel dédié et organisation d'équipe	
	1g. Mise en place d'un groupe de travail transversal assurant le "signal capturing" : captation des "alertes" (résistances) en provenance des laboratoires et du terrain. Elargir la collaboration entre les NRL (tests sur animaux et alimentation) et les NRC (tests en santé humaine) afin d'échanger les informations de résistance ("signal detection") potentiellement transmissibles entre secteurs et qui pourraient avoir des effets sur la santé humaine.	H/A/E	SPF SPSCAE / Sciensano	Sciensano/ NAC/ TC-MDRO/ CNR/ Plasur/ AFSCA	Fédéral	2021		Détection rapide du développement de résistances	Mandat, Réunions	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
	1h. Développement de partenariats avec les stakeholders pour la politique en matière d'AMR par le développement de cadres d'accord et de conventions, l'organisation d'événements communs, la mise sur pied de communications concertées, le partage de données dans le respect des GDPR etc.	H/A	SPF SPSCAE/ DGGS-FAVV/ AMCRA	Entités fédérées Administrations fédérales Organisations professionnelles de médecins, dentistes, infirmiers, pharmaciens hospitaliers, CBIP, gestionnaires d'hôpitaux, vétérinaires, éleveurs	Fédéral/Entités fédérées	2024		Implication et participation des stakeholders	Partenariats avec stakeholders pour politique AMR (cadres d'accords et conventions), événements communs, communications communes, partage de données,...	
	2. Evaluation annuelle, au niveau national, de la mise en œuvre du Plan d'action et de la situation épidémiologique.	H/A/E	Conseil de coordination AMR et ses groupes de pilotage		Fédéral	2021-2024 (annuellement)		Evaluation annuelle	Rapports d'évaluation annuels	
	3. Approbation de nouvelles actions en lien avec les objectifs du Plan d'action national	H/A/E	Conseil de coordination AMR et ses groupes de pilotage		Fédéral	2021-2024		Actions du NAPadaptées à la situation du terrain/ au contexte	Nouvelles actions validées	
	4. Diffusion de l'évaluation annuelle de la mise en œuvre du Plan d'action et de l'analyse de la situation épidémiologique belge (AMU/AMR/IPC/HCAI) auprès des stakeholders.	H/A/E	Conseil de coordination AMR et ses groupes de pilotage	AMCRA, Comité de gestion de la Convention antibiotique dans le secteur vétérinaire, Sciensano	Fédéral	2021-2024 (annuellement)		Connaissance commune de l'état des lieux des actions belges et de la situation épidémiologique belge	Publication et diffusion des rapports/ avis, organisation de stakeholders dialogue,	
	5. Veiller à la cohérence entre les actions de communication, et améliorer/centraliser la communication vers les acteurs de terrain.	H/A/E	Conseil de coordination AMR et ses groupes de pilotage	Tous les partenaires belges impliqués: SPF SPSCAE, INAMI, AFMPS, AFSCA, Sciensano, AVIQ, Commission Communautaire Commune - Bruxelles Capitale, Agentschap Zorg en Gezondheid, Communauté germanophone DGOV, Vlaamse Milieumaatschappij, SPW, Bruxelles Environnement, AMCRA, Comité de gestion de la Convention antibiotique dans le secteur vétérinaire, TC-MDRO, OST, NAC, MTAB, RAG/RMG. + PAQS, VIKZ, BVIKM, NVKVV, BICS, HGR, MTAO, NOSO-info, VPP, Testaankoop, Pharma.be, MEDTECH, DGZ/ARSA, Université, société civile, secteur privé	Fédéral/Entités fédérées	2020-2024	Intégration Réseaux Sociaux ET/OU compatibilité plateforme info NOSO	améliorer la transparence et la visibilité, et limiter le nombre de communications vers les acteurs de terrain		
	6. Rationnaliser et compenser les prestations fournies par les experts externes envers les instances publiques dans le cadre de travaux d'expertise ou de remise d'avis technico-scientifiques	H/A/E	SPF SPSCAE, Equipe de soutien AMR		Fédéral	2020-2024	Base légale permettant la compensation financière des experts	Assurer la reconnaissance du travail accompli et pérenniser l'engagement des experts	Compensations des prestations des experts	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
7. Allouer des ressources humaines et financières suffisantes pour l'implémentation de la politique belge AMR (Infection prevention and control and antimicrobial stewardship)	7a.	H/A/E	Tous les partenaires belges impliqués: SPF SPSCAE, INAMI, AFMPS, AFSCA, Sciensano, AVIQ, Commission Communautaire Commune - Bruxelles Capitale, Agentschap Zorg en Gezondheid, Communauté germanophone DGOV, Vlaamse Milieumaatschappij, SPW, Bruxelles Environnement, AMCRA, Comité de gestion de la Convention antibiotique dans le secteur vétérinaire, TC-MDRO, OST, NAC, MTAB, RAG/RMG.	Bruxelles Environnement	Fédéral/Entités fédérées	2020-2024			Nombre de ETP et budgets alloués aux actions	
	7b. Assurer les ressources financières pour AMCRA (Service de Sensibilisation & Communication), la collecte et les analyses de données dans le secteur animal, les mesures en matière de biosécurité, ... VOIR PAGE "Budget Santé animale" pour plus d'information	A	AFSCA, AFMPS, Fonds, association vétérinaire, association alimentaire, pharma.be			Fédéral	2020-2024	Ressources disponibles agences et taxe AB	Assurer la continuité dans l'exécution des tâches déléguées à AMCRA, la collecte et les analyses de données, l'outil de biosécurité	AR (AFMPS), Contrat (AFSCA) ; repris au budget des Agences ; rapport d'activités AMCRA (Service sensibilisation)
8. Désignation d'un "Commissaire AMR" en cas de crise majeure.		H/A/E	SPF SPSCAE	Ministres compétents	Fédéral	2020-2024		Assurer la coordination scientifique en cas de crises et la visibilité de la problématique	Désignation du Commissaire	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 2 : AM stewardship: actions de stewardship visant à renforcer l'utilisation prudente des antimicrobiens afin de réduire le risque de résistance aux antimicrobiens										
9. Disponibilité et cadre réglementaire des outils de diagnostic.	9a. Evaluer les outils diagnostiques (e.g. rapid diagnostic tests RDT) et formuler les recommandations/conditions de leur bonne utilisation afin d'optimiser la prescription d'antimicrobiens par exemple au moyen d'une étude de type 'Health Technology Assessment'; 9b. Réévaluer la nomenclature en fonction sur la base des évaluations.	H/A	SPF (lancement de l'étude)	KCE Universités RIZIV/INAMI DGGS AFMPS ebpracticenet	Fédéral	2022				
		H	RIZIV/INAMI (nomenclature)	DGGS AFMPS	Fédéral	2023				
10. Mettre en pratique la délivrance du dosage et de la quantité exacts des antibiotiques prescrits dans les pharmacies accessibles au public, p.ex. via la délivrance d' 'unidoses' (= 'monodoses') ; et/ou des conditionnements plus petits (adaptés au traitement) d'antimicrobiens.'	10a. Création d'un groupe de travail ayant pour objectif : 'Vérifier quelles sont les possibilités de délivrer (uniquement) le dosage nécessaire et la quantité d'antibiotiques dans les pharmacies. Les modifications réglementaires nécessaires et les conséquences/seuils budgétaires et pratiques des différentes options sont vérifiés, en concertation avec les secteurs concernés'.	H	Coordination groupe de travail: AFMPS (BUM)	SPF, DGGS INAMI, DG Inspection (AFMPS) : service délivrance, experts sur le terrain, SPF Economie, industrie pharmaceutique	Fédéral	2022-2023 : vérifier la faisabilité des différentes options et choisir la meilleure option	/		Les conclusions/recommandations du groupe de travail ont été formulées et la piste à suivre a été choisie.	
	10b. Mise en œuvre de l'option la plus adéquate afin de délivrer la dose et la quantité exactes d'antibiotiques au patient.	H	AFMPS pour ce qui concerne la délivrance, INAMI pour la tarification adaptée	SPF, DGGS INAMI, DG Inspection (AFMPS) : service livraison, SPF Economie, industrie pharmaceutique	Fédéral	2023-2024 : mise en œuvre	Faisabilité de la mesure proposée a été démontrée	1. Minimaliser le risque de surconsommation d'AB. 2. Minimaliser le risque d'automédication et d'utilisation d'excédents d'antibiotiques ('usage inapproprié d'AB'). 3. Minimaliser les coûts pour l'assurance soins de santé. 4. Promouvoir la prescription sur mesure pour le patient (au niveau dose, durée de traitement, etc.).	La délivrance de la dose exacte et la tarification adaptée ont été mises en œuvre. Les modifications administratives nécessaires (en matière d'autorisation, banque de données, prix, remboursement, ...) ont été effectuées.	
	10c. Vérifier si les conditionnements peuvent être adaptés afin de mieux correspondre aux recommandations, en concertation avec les secteurs concernés.	H	Coordination groupe de travail: AFMPS (BUM)	SPF, DGGS INAMI, DG Inspection (AFMPS): service délivrance, experts sur le terrain, SPF Economie, industrie pharmaceutique	Fédéral	2022-2023 : vérifier faisabilité	/	5. Minimaliser le risque de pollution de l'environnement. 6. Améliorer le contrôle de la consommation d'AB et la pression de sélection des antibiotiques via les données de remboursement.	Les conclusions/recommandations du groupe de travail ont été formulées.	
	10d. Mise en œuvre éventuelle des tailles de conditionnement adaptées.	H	Coordination groupe de travail: AFMPS (BUM)	SPF, DGGS INAMI, DG Inspection (AFMPS) et DG Post-vhb post (AFMPS): service délivrance, SPF Economie, industrie pharmaceutique	Fédéral	2023-2024 : mise en œuvre éventuelle	Faisabilité de la mesure proposée a été démontrée		Les tailles de conditionnement adaptées ont été mises en œuvre et sont disponibles sur le marché. Les modifications nécessaires (en matière d'autorisation, banque de données, prix, remboursement, ...) ont été effectuées.	
	11a. Inventariser le statut de délivrance des antibiotiques de 'dernier recours'.	H	AFMPS (BUM)	SPF, DGGS, INAMI	Fédéral	2022-2023	/		La liste est dressée.	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
11. Examiner si le statut de délivrance de certains antibiotiques (de dernier recours) peut être réduit (p.ex. à une livraison en hôpital) et/ou si le remboursement de certains antibiotiques pourrait être limité ou conditionné.	11b. Examiner quels sont les antibiotiques dont le statut de délivrance et/ou les modalités de remboursement devrai(en)t être adaptés et vérifier la faisabilité des modifications proposées ; tant au niveau de l'autorisation, qu'au niveau du remboursement. Il est à cet égard également tenu compte des chiffres de vente de ces antibiotiques spécifiques dans le secteur ambulatoire, ainsi que d'une interférence possible avec le projet OPAT (thérapie antimicrobienne parentérale ambulatoire).	H	AFMPS (BUM)	SPF, DGGS , INAMI, experts externes	Fédéral	2022-2023	Inventory antibiotiques de 'dernier recours'	Dans les soins ambulatoires ainsi que dans le secteur hospitalier, les antibiotiques de dernier recours ne devraient être prescrits que sur les conseils ou avec l'accord d'un professionnel dûment formé (= spécialiste des maladies infectieuses ou microbiologiste). Ceci afin de réduire l'utilisation de certains antibiotiques de dernier recours.	Les conclusions/recommandations du groupe de travail ont été formulées.	
	11c. Vérifier si le remboursement d'antibiotiques de dernier recours peut être limité aux prescriptions d'infectiologues cliniques et de microbiologistes médicaux.	H	AFMPS (BUM)	SPF, DGGS , INAMI, experts externes	Fédéral	2022-2024			Le remboursement des antibiotiques de dernier recours est (ou pas) uniquement réservé à la prescription par un infectiologue clinique.	
	11d. Mettre en œuvre le statut de délivrance adapté et/ou l'adaptation des modalités de remboursement, si cela est nécessaire.	H	AFMPS (BUM)	SPF, DGGS , INAMI, AFMPS (VHB post)	Fédéral	2023-2024	Faisabilité de la mesure proposée a été démontrée		Le statut de délivrance adapté et/ou l'adaptation des modalités de remboursement a/ont été mis en œuvre. Les modifications administratives nécessaires (en matière d'autorisation, banque de données, remboursement, ...) ont été effectuées.	
12a. Dresser une liste des antibiotiques 'essentiels', ainsi que l'état de la situation de ces antibiotiques sur le marché belge : leur (in)disponibilité, quelles marques, quelle forme(s) galénique(s), quels dosages, autorisation au niveau national/européen, etc.	12a. Dresser une liste des antibiotiques 'essentiels', ainsi que l'état de la situation de ces antibiotiques sur le marché belge : leur (in)disponibilité, quelles marques, quelle forme(s) galénique(s), quels dosages, autorisation au niveau national/européen, etc.	H	AFMPS : BUM	SPF, DGGS INAMI, experts sur le terrain	Fédéral	2022: dresser liste 2023-2024: tenir la liste à jour	/		La liste est dressée et est tenue à jour.	
	12b. Créer un groupe de travail afin de déterminer les raisons de l'indisponibilité ou de l'arrêt de la commercialisation et chercher des pistes ou incitants/solutions afin d'améliorer la disponibilité de nouveaux antibiotiques/antibiotiques innovants et des antibiotiques déjà existants. Cette discussion doit également être menée au niveau européen.	H	AFMPS : BUM	INAMI et SPF Economie, SPF Santé publique (+ BAPCOC), Commission UE, EMA, Etats membres/autorités européens	Fédéral	2022-2024	/	La disponibilité d'antibiotiques (anciens, à spectre étroit) sur le marché est nécessaire de façon à ce que les prescripteurs puissent suivre les lignes directrices et prescrire l'antibiotique le mieux adapté.	Les conclusions/recommandations du groupe de travail ont été formulées.	
	12c. Effectuer une analyse des indisponibilités de médicaments et élaborer des mesures générales afin de les éviter, en concertation avec le groupe de travail indisponibilités.	H/A	AFMPS : BUM	GT Indisponibilités de l'AFMPS	Fédéral	Continu	/	Lorsque certains antibiotiques (anciens, à spectre étroit) ne sont pas (/plus) commercialisés, sont temporairement indisponibles ou ne sont pas disponibles dans la base de données	Des conclusions/recommandations relatives aux mesures nécessaires ont été formulées. Des consultations ont été menées avec le groupe de travail indisponibilités.	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
12. Améliorer la disponibilité d'antibiotiques anciens/à spectre étroit, ainsi que des antibiotiques nouveaux/innovants	12d. Analyser et évaluer la disponibilité d'antibiotiques jaunes pour toutes les espèces (secteur animal), en mettant l'accent sur les espèces mineures	A	AFMPS	Industrie	Fédéral	Continu	/	Dans le dosage approprié, les prescripteurs sont obligés de les remplacer par des produits moins appropriés, souvent à spectre large. Les alternatives peuvent s'avérer moins efficaces, avoir plus d'effets secondaires et augmenter le risque de résistance. L'accès aux nouveaux antibiotiques et aux antibiotiques innovants constitue également un impératif dans la lutte contre la résistance antimicrobienne. La disponibilité insuffisante de certains antibiotiques constitue un danger pour l' 'antibiotic stewardship'.	Disponibilité des antibiotiques jaunes pour toutes les espèces animales	
	12e. Suivi et évaluation systématiques des antibiotiques indisponibles et alternatives (p.ex. vaccins) + recherche de solutions via arbre de décision.	H/A	AFMPS : BUM	Eventuels expert externes, AFMPS : Service médicaments pour usage vétérinaire	Fédéral	Continu	/		Des solutions ou alternatives pour les indisponibilités ont été trouvées là où cela était possible.	
	12f. Communication relative aux antibiotiques indisponibles : 1) possibilité prévue pour le professionnel de la santé d'être informé par e-mail lorsqu'un AB est de nouveau disponible ou lorsque l'indisponibilité est prolongée, par exemple via la plateforme pharmastatut ; 2) Intégration de l'information des antibiotiques indisponibles dans le logiciel via SAM v2 (Source Authentique des Médicaments - Authentieke Bron Geneesmiddelen).	H	AFMPS : BUM	SAM Governance group (sous la coordination de AFMPS et INAMI)	Fédéral	2020: réalisé	Pharmastatut et SAM v2 opérationnels		1) Les professionnels de la santé sont informés en cas de prolongation de l'indisponibilité ou lorsque les AB sont de nouveau disponibles ; 2) L'information actualisée peut être consultée dans SAM	
	12g. Elaboration et mise en œuvre d'une procédure et d'un arbre de décision pour le suivi et l'évaluation des arrêts de commercialisation d'antibiotiques importants, par analogie avec ce qui existe déjà pour les indisponibilités.	H/A	AFMPS : BUM	GT Indisponibilités, AFMPS : Service médicaments pour usage vétérinaire	Fédéral	2022-2023	/		La procédure et l'arbre de décision ont été élaborés.	
	12h. Par une concertation avec l'entreprise concernée et le cas échéant d'autres entreprises en cas d'arrêts ou de non-commercialisation (également de certains dosages/formes galéniques), tenter de maintenir ou permettre la commercialisation de l'AB.	H	AFMPS : BUM	INAMI, SPF Economie et industrie pharmaceutique	Fédéral	Continu	/		La commercialisation de l'antibiotique est, quand c'est possible, maintenue/permise.	
13. Soutenir le développement d'alternatives aux agents antimicrobiens (comme la phagothérapie et la vaccination)	13a. Création d'un groupe de travail pour examiner de quelle façon le développement d'alternatives peut être stimulé (par le biais de collaborations avec le monde académique, de certains incitants, de modifications de la loi, ...)	H	AFMPS	SPF Santé publique, Sciensano, INAMI, experts externes	Fédéral	2020-2024	/	L'utilisation d'alternatives pour les traitements antibiotiques diminue l'usage d'antibiotiques et diminue la pression de sélection sur la population bactérienne, et par conséquent la survenance d'une résistance	Les conclusions/recommandations du groupe de travail ont été formulées.	
	13b. Consultation stakeholders nationaux et internationaux impliqués dans la phagothérapie, afin de pouvoir cartographier l'état des lieux de la phagothérapie sur le terrain.	H	AFMPS : DG PRE et BUM (suivi)	AFMPS : DG Inspection, SPF Santé publique, experts externes, industrie pharmaceutique, Sciensano, INAMI, hôpital militaire, autres hôpitaux	Fédéral	2020-2022	/		Les conclusions/recommandations des stakeholders ont été formulées. L'état actuel des choses pour ce qui concerne la phagothérapie a été cartographié.	
	13c. Consultation/benchmarking autres autorités compétentes (sur le plan européen) afin d'examiner ce qui existe déjà dans d'autres pays en matière de phagothérapie + la façon dont cela est régi par la loi.	H	AFMPS : DG PRE et BUM (suivi)	AFMPS : DG Inspection, SPF Santé publique, experts externes, autorités européennes, Sciensano, INAMI, hôpital militaire, autres hôpitaux, commission UE, EMA	Fédéral	Réalisé: à l'exception de la France, la plupart des autres pays n'ont pas de législation concernant les bactériophages	/		Les données ont été collectées.	
	13d. Définir un cadre réglementaire pour l'utilisation de la phagothérapie (en collaboration avec les autres instances européennes)	H	AFMPS : DG PRE et BUM (suivi)	AFMPS : DG Inspection et service juridique, SPF Santé publique, experts externes, autorités européennes, Sciensano, INAMI, hôpital militaire, autres hôpitaux, commission UE, EMA, cabinet, SPF Défense	Fédéral	2021-2024	Vision alignée		La cadre réglementaire est élaboré.	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
	13e. Examiner si un centre national de référence pour la phagothérapie peut être créé.	H	AFMPS	AFMPS, SPF Santé publique, experts externes, Sciensano, INAMI, hôpital militaire, autres hôpitaux, cabinet, SPF Défense	Fédéral	2022-2024	Consensus national sur le cadre réglementaire (cfr mesure précédente)		L'analyse a été réalisée et l'éventuelle impulsion pour la création d'un centre de référence a été donnée.	
	13f. Analyser comment des vaccins peuvent avoir un impact sur l'AMR dans le contexte belge et vérifier à cet égard les actions devant être prises afin d'y répondre.	H	Communautés	SPF Santé publique, experts externes, secteur académique, Sciensano, AFMPS : DG PRE et BUM (suivi), régions	Fédéral/Entités fédérées	2020-2024	/		L'analyse a été réalisée. Une priorisation des actions nécessaires a été établie.	
14. Mettre à jour la législation nationale relative à l'utilisation d'antibiotiques et promouvoir les initiatives privées pour limiter/restreindre l'utilisation de (certains) antibiotiques	14a. Interdire l'utilisation d'AB de dernier recours dans le secteur animal (devancer le REG 2019/06 pour les médicaments vétérinaires ?) - principalement secteur des animaux de compagnie	A	AFMPS		Fédéral	2022	Liste des substances au travers de la Décision Comm UE dans le cadre du REG 2019/6 (Art. 37 4. & 5.)	Aucun usage d'AB de dernier recours chez les animaux de compagnie.	Données des ventes Enregistrement par les vétérinaires (voir objectif opérationnel 37b.) Données relatives à la cascade	Rapport annuel BelVet Sac & Données relatives à l'usage (Sanitel-Med)
	14b. Registre des médicaments pour toute utilisation d'AB dans APDA (à l'exception de 14c.)	A	SPF DG APF	SPF, agriculteurs, AFSCA, AFMPS	Fédéral	2017-2024	AR du 21/07/2016	Traçabilité des AB	présence dans l'exploitation du registre des médicaments à jour	résultats de CL AFSCA
	14c. Registre des médicaments pour l'utilisation d'AB chez les veaux et les porcs de < 1 mois	A	SPF DG APF	AFMPS, vétérinaires, AFSCA, agriculteurs	Fédéral	2022	Modification de l'AR du 21/07/2016	renforcer la traçabilité et prévenir l'utilisation incorrecte des AB	présence dans l'exploitation du registre des médicaments à jour	résultats de CL AFSCA
	14d. Test de sensibilité aux antimicrobiens pour l'utilisation de la CIA dans le VPD (et autres limitations)	A	AFMPS	SPF, agriculteurs, AFSCA	Fédéral	2020-2024	AR du 21/07/2016 (~Art. 9 § 2 de la loi sur l'exercice de la médecine vétérinaire)	stimuler usage prudent/prévenir usage incorrect - CIA uniquement lorsqu'aucune autre option n'est possible	présence dans l'exploitation des résultats d'AST	résultats de CL AFSCA et AFMPS
	14e. Interdire l'usage de la colistine dans les aliments médicamenteux	A	BFA	Vétérinaires, fabricants d'aliments,	Fédéral	2021	Modification de l'accord AFSCA - BFA?	prévenir l'usage inapproprié de la colistine / dissuader de l'usage de la colistine à titre préventif	1. nouvelle convention ou convention modifiée ou autre 2. Données de ventes des prémélanges	2. rapport BelVet-Sac
	14f. AST avant traitement de groupe + définition/description de 'traitement de groupe' (également ~ administr. orale/parentérale ?) - ou alternative	A	SPF DG APF/AFMPS	SPF?, AFSCA, vétérinaires, agriculteurs	Fédéral	2022	Modification de l'AR du 21/07/2017	prévenir l'usage inapproprié et/ou l'usage des AB à titre préventif	présence dans l'exploitation des résultats d'AST	résultats de CL AFSCA et AFMPS
	14g. Délivrance d'AB uniquement pendant la période de traitement (avec un max. de 3 semaines).	A	SPF DG APF	AFSCA, AFMPS, vétérinaires, agriculteurs	Fédéral	2022	Modification de l'AR du 21/07/2018	prévenir les stocks superflus/sans affectation précise dans l'exploitation, encourager l'avis du vétérinaire en cas d'échec (partiel) du traitement	T&VD	résultats de CL AFSCA et AFMPS
	14h. AST avant utilisation de CIA chez tous les animaux (et autres restrictions)	A	AFMPS	SPF, AFSCA, tous les vétérinaires, agriculteurs, propriétaires d'animaux	Fédéral	2022	Modification de l'AR du 21/07/2018	stimuler usage prudent/prévenir usage incorrect - CIA uniquement lorsqu'aucune autre option n'est possible	présence dans l'exploitation des résultats d'AST	résultats de CL AFSCA et AFMPS
	14i. Interdire l'utilisation d'antibiotiques à titre préventif dans le secteur vétérinaire. Respecter la législation UE (accent davantage sur REG 2019/6)	A	AFMPS	AFSCA	Fédéral	2022		Encourager usage prudent	CL AFMPS, AFSCA	rapports annuels

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
15. Prescription des agents antimicrobiens : renforcer la pratique fondée sur les preuves (guidelines).	15a. Développer un plan 2020-2024 concernant les recommandations (traitements curatifs, prophylactiques, bonnes pratiques...) à élaborer dans les différents milieux de soins. Ce plan sera aligné et intégré autant que possible avec les activités du réseau fédéral EBP.	H	DGGS	BAPCOC - Human Health INAMI/RIZIV KCE (réseau fédéral EBP) HGR/CSS Représentation des spécialités médicales SBIMC	Fédéral	2022				
	15b. Développer un cadre structurel pour l'élaboration, la mise à jour et le financement des recommandations standard pour la pratique ambulatoire et les hôpitaux. La méthodologie d'élaboration des recommandations devra être transparente, fondée sur des données probantes et être approuvée par CEBAM.	H	DGGS	BAPCOC - Human Health INAMI/RIZIV KCE (réseau fédéral EBP) HGR-CSS Représentation des spécialités médicales SBIMC	Fédéral	2021			Cycle complet de révision tous les 5 ans.	
	15c. Développer une coopération structurelle avec le CBIP, le réseau fédéral EBP (ebpracticenet,...) et tout autre éventuel acteur qui publie, diffuse et implémente des lignes directrices.	H	DGGS	CBIP ebpracticenet AFMPS/AFSCA Représentation des spécialités médicales	Fédéral	2020-2024				
	15d. Promouvoir l'adhésion aux recommandations nationales de traitement anti-infectieux en s'appuyant sur la politique d'accréditation (GLEM, ...)	H	RIZIV/INAMI	DGGS BAPCOC - Human Health	Fédéral	2020				
	15e. Organiser des symposia et des événements entre pairs concernant l'application des recommandations : un cadre pluriannuel de ces événements à l'égard de différents groupes sera élaboré. Ces événements entre pairs sont mises en place en collaboration avec les organisations professionnelles ou les associations faitières concernées.	H	DGGS	BAPCOC - Human Health Administrations fédérales Organisations professionnelles de médecins, dentistes, infirmiers, pharmaciens hospitaliers, CBIP, gestionnaires d'hôpitaux.	Fédéral	2024				
16. Mise en œuvre des lignes directrices relatives à l'utilisation prudente et promotion de l'utilisation de l'e-vademecum	16a. Etat des lieux de la mise en œuvre des lignes directrices	A	AMCRA, Labels de qualité et autres labels	AFSCA, AFMPS, SPF	Fédéral	2024		Détecter les lacunes dans la mise en œuvre des principes d'utilisation prudente	Rapport	
	16b. Mise à jour e-vademecum (app)	A	AMCRA	AFSCA, AFMPS, SPF, Pharma.be	Fédéral	en cours 2021-2024		Garder l'e-vademecum en tant qu'outil fiable et de qualité	Prise en compte de toutes les questions nécessaires identifiées (tous les antibiotiques, alternatives, etc.)	Rapport d'activités annuel AMCRA
	16c. Promouvoir l'utilisation de l'e-vademecum	A	AMCRA	labels de qualité et autres labels	Fédéral	partiellement en cours		Encourager un usage prudent	# hits	Rapport d'activités annuel AMCRA
	16d. Renforcer l'usage prudent chez les animaux de compagnie	A	AMCRA	Associations vétérinaires, vétérinaires privés, organismes statutaires (ordres)	Fédéral	2021-2024		Encourager un usage prudent	utilisation des antibiotiques chez les animaux de compagnie (dépend de 37b.)	Rapports annuels Rapports de benchmarking
	16e. Examiner/répertorier les possibilités pour l'accès prioritaire au non-CIA lorsqu'il n'existe que CIA sur le marché BE	A	AMCRA	AFMPS, pharma.be	Fédéral	2021		Encourager un usage prudent	Données Sanitel-Med	Rapport public annuel
17. Révision de la guidance vétérinaire (guidance vétérinaire 2.0.) afin de promouvoir les meilleures pratiques dans le secteur animal	17a. Restrictions en ce qui concerne la présence dans les exploitations de stocks d'AB (p.ex. formation obligatoire)	A	SPF DG APF (AR 10/04/2000)	AFSCA ? AFMPS ?	Fédéral	2022	Modification AR 10/04/2000	Améliorer les connaissances et la responsabilité des agriculteurs dans l'utilisation de médicaments et plus spécifiquement les AB	Publication de AR	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
--> renforcement du rôle de conseiller du vétérinaire --> restrictions relatives aux stocks dans l'exploitation - licence pour agriculteur pour administrer des antibiotiques --> promotion de l'e-vademecum --> Plan sanitaire d'exploitation/Plan d'action	17b. Organisation de formations pour les agriculteurs en cas de présence de stock de médicaments (voir GTP éducation)	A	SPF DG APF	Organisations agricoles, Fonds sanitaire	Fédéral	2023		Améliorer les connaissances et la responsabilité des agriculteurs dans l'utilisation de médicaments et plus spécifiquement les AB	# sessions de formation # agriculteurs présents	Rapport annuel
	17c. Restrictions relatives à la délivrance d'AB + mesures pour les fermes 'rouges' (uniquement par le vétérinaire principal), pas de stock d'AB rouges, stock restreint d'AB, etc.	A	SPF DG APF	AFSCA		Fédéral	2022	Modification AR 10/04/2000	Encourager un usage prudent	Données Sanitel-Med
18. Organisation des professions d'infectiologue clinique et de microbiologiste médical.	18a. Sur la base des avis du Conseil supérieur des Médecins, et en tenant compte des éventuelles orientations du ministre, projets d'arrêtés organisant ces professions	H	DGGS		Fédéral	2020				
	18b. Elaboration d'un cadre pour la rémunération du rôle des infectiologues cliniques et microbiologistes médicaux en hôpital	H	DGGS	INAMI	Fédéral	2020-2024				
19. Optimatisation du fonctionnement des groupes de gestion de l'antibiothérapie	19a. Réalisation d'une évaluation du fonctionnement des GGA, avec des recommandations d'amélioration des normes, du financement et des rapports internes et externes par les GGA. Dans cette évaluation et ces recommandations, une attention particulière sera accordée aux points suivants : opportunités sur le plan des réseaux hospitaliers ; les différents acteurs dans l'hôpital qui jouent un rôle en matière d'AMR (p.ex. direction générale, conseil médical, médecin en chef, pharmacie hospitalière, etc.) ; les différentes professions de la santé (p.ex. infectiologues, microbiologistes, pharmaciens hospitaliers, hygiénistes, etc.) dans l'hôpital qui jouent un rôle en matière d'AMR, ainsi que des recommandations pour les audits, etc.	H	DGGS	Universités KCE BAPCOC - Santé humaine Sciensano Conseil fédéral des Etablissements hospitaliers	Fédéral	2022			Rapport d'évaluation	
	19b. Soutenir les activités actuelles des GGA, réalisation des recommandations autour du fonctionnement des GGA et réalisation d'études (p.ex. PPS).	H	DGGS	RIZIV/INAMI Entités fédérées Sciensano BAPCOC - Santé humaine	Fédéral/Entités fédérées	Soutenir : à partir de 2020 Réalisation : 2020-2024	réalisation des recommandations : 19a. réalisé			
	19c. Elaboration d'indicateurs relatifs à l'organisation, au fonctionnement et aux résultats des GGA qui seront notamment intégrés dans P4P. Ceci en collaboration avec les initiatives de qualité des entités fédérées.	H	DGGS	Entités fédérées Sciensano BAPCOC - Santé humaine Universités	Fédéral/Entités fédérées	2022-2024	Sur la base de l'évaluation 19a.		Publication d'un rapport annuel	
	19d. Améliorer les retours d'information en matière de comportement prescriptif (voir point 37). Etudier la possibilité d'associer une approche "pay for quality" dans la politique d'accréditation.	H	Sciensano	RIZIV/INAMI BAPCOC - Santé humaine	Fédéral	2024				
	19e. Généraliser le rapportage sélectif des résultats des tests d'antibiogrammes par les laboratoires de microbiologie humaine.	H	Sciensano	TC-MDRO Comité National pour les Antimicrobiens Laboratoires BAPCOC - Human Health	Fédéral	2022			Recommandations diffusées auprès des laboratoires de microbiologie	
	19f. Organiser un moment d'intervention annuel des GGA en vue d'échanger les bonnes pratiques. Ce moment d'intervention est organisé avec les stakeholders (hôpitaux, GGA en tant que tels, médecins en chef, pharmaciens hospitaliers, etc.).	H	DGGS	Stakeholders BAPCOC - Human Health Sciensano	Fédéral	2020-2024				

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
20. Versterking van stewardship in de eerste lijn / ambulante praktijk, in de rusthuizen en andere zorginstellingen. Consolidation du stewardship en première ligne / pratique ambulatoire, en maisons de repos et autres établissements de soins.	20a. Création d'un groupe de travail interadministration interfédéral en vue de formuler une approche possible. A l'intérieur de cette approche, on examinera p.ex. si, au départ des réseaux hospitaliers, p.ex. dans une approche transmurale, une expertise peut être mise à la disposition des établissements de soins de première ligne et des autres établissements de soins, en tenant également compte des mécanismes (p.ex. zones de première ligne) développés par les entités fédérées.	H	DGGS	Entités fédérées ebpracticenet	Fédéral/Entités fédérées	Création: 2021 Développement: 2022 - 2024				
	20b. Réviser le rôle, mandat et compensation du médecin coordonnateur en lien avec le stewardship.	H	Entités fédérées	DGGS ebpracticenet	Fédéral/Entités fédérées	2024				
	20c. Améliorer les retours d'information en matière de comportement prescriptif pour la santé humaine (voir point 37).	H	RIZIV/INAMI	BAPCOC - Human Health Sciensano Groupes professionnels ebpracticenet	Fédéral	2024				
21. Label de qualité collecte de données et rapports de benchmarking spécifiques	21a. Valeur ajoutée rapports de benchmarking pour les membres (collecte de données, analyses et rapports)	A	gestionnaires de cahiers des charges	AMCRA	Fédéral	2020		Marquer les rapports de benchmarking spécifiques ayant une valeur ajoutée pour l'agriculteur individuel	# transferts collecte de données vers AMCRA # rapports par an	par date de clôture des données
	21b. Valeur ajoutée rapports de benchmarking pour les membres (collecte de données)	A	gestionnaires de cahiers des charges	AMCRA	Fédéral	2021-2024		Marquer les rapports de benchmarking spécifiques ayant une valeur ajoutée pour l'agriculteur individuel	# transferts collecte de données vers AMCRA	par date de clôture des données
	21c. Valeur ajoutée rapports de benchmarking pour les membres (analyse de données et rapports)	A	gestionnaires de cahiers des charges	AMCRA	Fédéral	2021-2024		Marquer les rapports de benchmarking spécifiques ayant une valeur ajoutée pour l'agriculteur individuel	#rapports par an	par an
22. Création d'un cadre pour le suivi des exploitations selon les valeurs du benchmarking (vert/jaune/rouge)	Elaborer programme et affecter les responsabilités	A	Comité de gestion		Fédéral	fin 2020		créer une structure de programme à mettre en œuvre au cours des prochaines années	rapport	Rapport public annuel
23. Création d'un cadre pour le suivi des vétérinaires selon les valeurs du benchmarking	Elaborer programme	A	AFMPS	AMCRA, associations vétérinaires	Fédéral	fin 2020		créer une structure de programme à mettre en œuvre au cours des prochaines années	rapport	rapport
	24a. Equipes d'encadrement - fixation des principes, du système et mise en œuvre	A	AFMPS, AFSCA, SPF DG APF	DGZ/ARSIA ? Facultés vet med ? Tiers ?	Fédéral	2023	budget	guidance au niveau exploitation et/ou vétérinaire pour réaliser les objectifs pour les agriculteurs et les vétérinaires	Description du programme # équipes # interventions	Rapport annuel (rapport public ?)

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
24. Encadrement des agriculteurs et vétérinaires (→ outils de soutien, → soutien financier, → changement de comportement)	24b. Plan sanitaire d'exploitation (y compris évaluation de la biosécurité et du statut de vaccination, etc.) / Plan d'action (vét. également)	A	SPF DG APF / AFMPS / AFSCA	Vétérinaires et agriculteurs, DGZ/ARSIA, Ugent, labels de qualité et autres labels, autres partenaires tiers	Fédéral	2021	Modification de la surveillance épidémiologique Modification de l'AR du 21/07/2016	Evaluer les exploitations et donner des directives pour un usage prudent et la prévention des maladies/biosécurité pour réaliser les objectifs	# de BGP # de PvA	Rapport annuel (rapport public ?)
	24c. Outil pour évaluer la biosécurité dans le PSE	A	DGZ/ARSIA	Vétérinaires et agriculteurs, Ugent, labels de qualité et autres labels, autres partenaires tiers	Fédéral	2021	budget	faciliter / harmoniser l'évaluation de la biosécurité	Outil en cours de fabrication	Rapport sur l'utilisation de l'outil
	24d. Suivi des résultats de PSE et PdA par labels	A	Labels de qualité et autres	Agriculteurs, vétérinaires, AMCRA (suivi utilisation des AB), DGZ/ARSIA	Fédéral	TBD		Donner des orientations/sanctionner dans le cadre des labels	# de BGP et PvA # de sanctions	Rapport annuel des labels
25. Benchmarking des vétérinaires et agriculteurs, au travers du contrôle des prescripteurs et utilisateurs, et d'un reporting en temps opportun (retours d'information)	25a. Rapports de benchmarking fréquents pour les agriculteurs (niveau exploitation - porcs, veaux, poules pondeuses et poulets de chair)	A	AFMPS	AMCRA, AFSCA, SPF	Fédéral	2020	NA	stimuler les agriculteurs à prendre des mesures afin d'être capables de rivaliser avec leurs pairs	nombre de rapports ou résultats Sanitel-Med ?	Répartition des utilisateurs dans différentes zones fixes (rouge/jaune/verte) + Baromètre/ΣBD100 par secteur ? + BGP/PvA + PvA au niveau DAP
	25b. Un rapport de benchmarking par an pour les vétérinaires	A	AFMPS	AMCRA, AFSCA, SPF	Fédéral	2020	NA	stimuler les agriculteurs à prendre des mesures afin d'être capables de rivaliser avec leurs pairs	nombre de rapports ou résultats Sanitel-Med ?	Répartition des utilisateurs dans différentes zones fixes (rouge/jaune/verte) + Baromètre/ΣBD100 par secteur ? + BGP/PvA
	25c. Etendre les rapports de benchmarking aux autres secteurs FP et aux vétérinaires respectifs (DAPS)	A	AFMPS	AMCRA?, AFSCA, SPF	Fédéral	2021	Modification de l'AR du 21/07/2016 Mise à jour de Sanitel-Med Mise à jour de Sanitel	stimuler tous les vétérinaires et agriculteurs à prendre des mesures afin d'être capables de rivaliser avec leurs pairs	nombre de rapports ou résultats Sanitel-Med ?	Répartition des utilisateurs dans différentes zones fixes (rouge/jaune/verte) + Baromètre/ΣBD100 par secteur ? + BGP/PvA + PvA au niveau DAP
	25d. Etendre les rapports de benchmarking aux vétérinaires d'animaux de compagnie (DAPS)	A	AFMPS	AMCRA?	Fédéral	2024	Modification de l'AR du 21/07/2016 Mise à jour de Sanitel-Med Système de collecte de données pour les animaux de compagnie	stimuler tous les vétérinaires à prendre des mesures afin d'être capables de rivaliser avec leurs pairs	nombre de rapports ou résultats Sanitel-Med ?	Répartition des utilisateurs dans différentes zones fixes (rouge/jaune/verte) + Baromètre/ΣBD100 par secteur ? + BGP/PvA + PvA au niveau DAP

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
	25e. Deux rapports de benchmarking par an pour les vétérinaires (CA au niveau DAP)	A	AFMPS	AMCRA?, AFSCA, SPF	Fédéral	2021-2024	Modification de l'AR du 21/07/2016 Mise à jour de Sanitel-Med Mise à jour de Sanitel Nouveau contrat pour les analyses de données	Réduire l'usage d'antibiotiques - sensibilisation	nombre de rapports ou résultats Sanitel-Med ?	Baromètre
	25f. Baromètre	A	AFMPS	AMCRA	Fédéral	2020	NA	surveiller l'utilisation au niveau sectoriel	Données sur l'utilisation des antibiotiques (Sanitel-Med)	rapports
	25g. Baromètre 2.0	A	AFMPS	AMCRA	Fédéral	2021-2024	NA	surveiller l'utilisation au niveau sectoriel	Données sur l'utilisation des antibiotiques (Sanitel-Med)	rapports
26. Mise à niveau surveillance épidémiologique	Mise à jour système de reporting du vétérinaire et contenu	A	SPF DG APF	AFSCA, associations vétérinaires, DGZ/ARSIA	Fédéral	2022	Modification AR 10/04/2000 mise à jour Sanitel	Valoriser la relation 1-1 agriculteur-vétérinaire ; Elargir les possibilités de la surveillance épidémiologique	Nouveau contenu et modèle du rapport, publication de l'AR	
27. Soutien de groupes locaux d'agriculteurs et vétérinaires pour échanger les connaissances et expériences	Créer/soutenir groupes locaux	A	AMCRA DGZ/ARSIA (prévention des maladies)	Associations vétérinaires, vétérinaires privés, associations d'agriculteurs, agriculteurs	Fédéral	2021-2024		Améliorer l'apprentissage entre pairs	# réunions ayant reçu la visite d'AMCRA # groupes de soutien	Rapport d'activités annuel AMCRA
28. Améliorer la connaissance du profil environnemental des médicaments afin de pouvoir influencer les choix thérapeutiques quand c'est possible (à efficacité égale, le choix de l'AM doit être porté vers l'AM au meilleur profil environnemental) conformément au principe de précaution et de prévention pour minimiser l'impact sur l'environnement et préserver l'efficacité des antimicrobiens pour protéger la santé humaine, animale et végétale	Collecte des informations relatives aux 'anciens' antibiotiques vétérinaires et humains. Partage de données sous la forme de monographies (une collaboration entre autorités de contrôle et titulaires d'une autorisation de commercialisation est ici nécessaire). En cas d'information manquante, des projets doivent être mis sur pied et suivis (le projet IMI est en cours).	E	AFMPS	Titulaires d'autorisation de mise sur le marché, ISSEP	Fédéral	2020-2024	Pour les médicaments à usage humain, un environmental risk assessment est demandé depuis 2006 pour tous les nouveaux médicaments. Pour réaliser un rattrapage pour les anciens médicaments, il faut un accord et une collaboration avec les stakeholders concernés. Le mieux est d'aborder ceci au niveau européen. Des projets de grande envergure sont déjà en cours (p.ex. IMI).	Communication claire et systématique/canaux d'interaction entre stakeholders.		

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 3 : Infection prevention and control: développer et stimuler la mise en place de mesures préventives ou curatives qui permettent de prévenir - ou de lutter contre - les infections et donc de limiter le traitement par AM										
29. Poursuivre la stratégie nationale de contrôle des MDRO tant pour le secteur hospitalier que pour les secteurs extra-hospitaliers (Plan national de surveillance MDRO, lié au protocole d'accord MDRO). (à intégrer à la dimension transversale)	29a. Revoir le système de surveillance en ce qui concerne la résistance aux antimicrobiens et les infections associées aux soins dans tous les secteurs de la santé et mettre en œuvre en fonction des besoins (Protocole d'accord MDRO). (à intégrer dans One Health)	H/A	Sciensano	TC-MDRO HGR/CSS BAPCOC - Human Health National reference centres Entités fédérées	Fédéral/Entités fédérées	2022		surveillance des infections associées aux soins, vaccination, campagnes sur l'hygiène des mains		
	29b. Elaboration et actualisation de recommandations et bonnes pratiques concernant la prévention et le contrôle des infections et leur mise en œuvre.	H	HGR/CSS	TC-MDRO Sciensano National reference centres BAPCOC - Human Health	Fédéral	2020-2024				
	29c. Capitaliser et diffuser l'expertise et l'expérience cumulée de l'OST lors de ses diverses interventions au sein des institutions de soins; soutenir ses missions actuelles lors de crises liées à des MDRO; les élargir à des fins de conseil en matière d'IPC et de root-cause analyses; réaliser un rapport annuel de leurs activités.	H	Sciensano	Entités fédérées BAPCOC - Human Health	Fédéral/Entités fédérées	2022	Clarté autour du cadre réglementaire pour le partage des données avec Outbreak Support Team.		Elaboration d'un rapport annuel d'activité	
30. Optimiser les programmes de prévention et de contrôle des infections associées aux soins mis en œuvre dans les hôpitaux belges.	30a. Implémentation des programmes de prévention et de contrôle des infections dans les hôpitaux y compris, adaptation du set d'indicateurs, monitoring national de l'hygiène des mains dans les hôpitaux et fonctionnement des plateformes régionales/thématiques d'hygiène	H	DGGS	BAPCOC - Human Health Hôpitaux Sciensano	Fédéral	2020-2024			3e cycle d'IQ - IPC en application Rapports	
	30b. Réaliser une évaluation des programmes ICP dans les hôpitaux, avec des recommandations, conformes aux recommandations internationales, pour améliorer les normes, le financement et les rapports internes et externes des équipes d'hygiène hospitalière. Dans le cadre de cette évaluation et de ces recommandations, une attention particulière sera accordée aux points suivants : la formation, les ressources en personnel, les opportunités dans le domaine de la mise en réseau des hôpitaux (plateformes régionales d'hygiène hospitalière), comme la création d'un HOST (Hospital Outbreak Support Team) ; les différents acteurs de l'hôpital qui jouent également un rôle dans le domaine de l'AMR (par ex. la direction générale, le conseil médical, le médecin-chef, le laboratoire etc) ; Les différentes professions de santé (par exemple, les hygiénistes (médecins et infirmières), les infectiologues, les microbiologistes, le coordinateur de la qualité, etc.) de l'hôpital qui jouent un rôle dans l'AMR, ainsi que des recommandations d'audits, etc.	H	DGGS	Universités KCE BAPCOC - Human Health Conseil fédéral des Établissements hospitaliers	Fédéral	2023			Rapport d'évaluation	Evolution des indicateurs tous les 3-4 ans
	30c. Réalisation des recommandations autour du fonctionnement des programmes IPC.	H	DGGS	RIZIV/INAMI Entités fédérées Sciensano BAPCOC - Human Health	Fédéral/Entités fédérées	2024?	30b. réalisé			
	30d. Adaptation des indicateurs concernant la réalisation et les résultats des programmes IPC qui seront notamment intégrés dans P4P. Ceci en collaboration avec les initiatives de qualité des entités fédérées.	H	DGGS	Entités fédérées Sciensano BAPCOC - Human Health	Fédéral/Entités fédérées	2022-2024	Sur la base de l'évaluation 30b.			

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
	30e. Organisation d'un moment d'intervention annuel avec les hygiénistes hospitaliers en vue d'échanger les bonnes pratiques. Ce moment d'intervention est organisé avec les stakeholders (hôpital, Equipe Hygiène hospitalière, médecins en chef, coordinateur qualité, infectiologues, microbiologistes, etc.).	H	DGGS	Sciensano BAPCOC - Human Health Stakeholders	Fédéral	2022-2024				
31. Consolider les programmes de prévention et de contrôle des infections associées aux soins en première ligne, dans les maisons de repos et autres établissements de soins.	31a. Renforcer l'application des mesures d'hygiène, de stérilisation, de nettoyage et de décontamination (y compris les campagnes nationales pour l'hygiène des	H	DGGS (Loi socle)	Sciensano BAPCOC - Human Health	Fédéral	2024			Rapport Hygiène des mains	
		H	Entités fédérées		Entités fédérées	2024				
	31b. Création d'un groupe de travail interadministration interfédéral en vue de formuler une approche possible. A l'intérieur de cette approche, on examinera p.ex. si, au départ des réseaux hospitaliers, p.ex. dans une approche transmurale, une expertise peut être mise à la disposition de la première ligne et des autres établissements de soins, en tenant également compte des mécanismes (p.ex. zones de première ligne) développés par les entités fédérées.	H	DGGS	Entités fédérées	Fédéral/Entités fédérées	Création: 2021 Développement: 2022 - 2024				
	31c. Réviser le rôle, mandat et compensation du médecin coordonnateur en lien avec l'IPC.	H	Entités fédérées	RIZIV/INAMI Sciensano DGGS	Fédéral/Entités fédérées	2024				
32. Stimuler des améliorations en matière de biosécurité en tant qu'alternative à l'usage d'antibiotiques dans le secteur vétérinaire.		A		e.a. DGZ/ARSIA	Fédéral					
33. Stimuler de bonnes pratiques agricoles (garder les animaux en bonne santé, infrastructures, hygiène, stratégies de sevrage, programmes alimentaires, stratégies nutritionnelles, etc.)		A		e.a. DGZ/ARSIA	Fédéral					
34. Mettre en oeuvre de bonnes pratiques agricoles dans toutes les exploitations		A	Agriculteurs, vétérinaires, labels	comité de gestion	Fédéral	TBD		encourager la mise en oeuvre de bonnes pratiques	publication de lignes directrices/mesures dans guide qualité	
35. Mesures dans exploitations en zone jaune	Suivi de la vaccination et mise en oeuvre de PSE par le vétérinaire 3 fois par an	A	SPF DG APF	AFSCA, vétérinaires, agriculteurs	Fédéral	2022	Modification des AR des 28/02/1999 et 15/02/1995 (Surveillance épidémiologique)		Publication de l'AR	Rapports annuels labels

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 4 : Information systems: Etablir une surveillance efficace et transparente pour un suivi rapproché de l'utilisation des antimicrobiens et une détection précoce de la résistance afin de permettre des réactions rapides et ciblées										
36. Développer à l'intention des institutions de soins un système favorisant la déclaration en temps opportun des crises liées à des MDRO.	Déployer / renforcer / intégrer les canaux belges de la notification des situations à risque liées aux MDRO.	H	Sciensano	Laboratoires Entités fédérées DGGG BAPCOC - Human Health Plan eSanté	Fédéral/Entités fédérées	2024? Sciensano : Année 5	A lier avec 29a.		Système opérationnel	
37. Développer les outils et méthodologies permettant de soutenir l'evidence-based practice et les bonnes habitudes prescriptives.	37a. Développer un module d'aide à la décision dans le dossier médical informatisé couplé à l'indication thérapeutique. Ce module doit être lié aux recommandations de traitements.	H	RIZIV/INAMI	DGGG BAPCOC - Human Health eHealth ebpracticonet	Fédéral	2021-?	Existence et utilisation d'un système de codage (éventuellement simplifié) des infections. Compléter éventuellement la base légale pour récupérer les informations par indicateur de chaque prestataire à des fins de benchmarking ;			
	37b. Disposer de l'historique de la prescription d'antimicrobiens (suivi longitudinal au niveau du patient de la prise d'agents antimicrobiens, via VIDIS).	H	RIZIV/INAMI	DGGG BAPCOC - Human Health eHealth	Fédéral	2022			Base de données incluant indications et médicaments	
	37c. Développer l'autoévaluation à partir du DMI selon un plan et en collaboration avec un groupe d'experts (remplace à terme les feedbacks actuels, via accréditation des softwares).	H	RIZIV/INAMI	BAPCOC - Human Health DGGG Sciensano	Fédéral	2024?			Rapports de feedbacks	
38. Surveillance périodique épidémiologique	38a. Publier des rapports relatifs aux infections, à la résistance aux antimicrobiens et à la consommation d'antimicrobiens dans le secteur hospitalier. Une évaluation externe des protocoles de surveillance / rapports annuels est organisée.	H	Sciensano	DGGG BAPCOC - Human Health Hôpitaux Healthdata	Fédéral	2020-2024			Rapports sur : Infections : BSI / C. diff / SSI / HCAI in ICU / HHM Résistance : MRSA / MRGN / VRE / EARS-Net Consommation : BeHSAC Autres : QI-HH / PPS / HALT / ...	suivi des améliorations
	38b. En collaboration avec les entités fédérées, élaborer un plan de surveillance relatif aux infections, à la résistance antimicrobienne et à la consommation de moyens antimicrobiens en dehors du secteur hospitalier.	H	Sciensano	Entités fédérées BAPCOC - Human Health DGGG	Fédéral/Entités fédérées	2022				
	38c. Développer et intégrer un ensemble d'indicateurs pour l'AMR pour les différents objectifs au sein du pilier humain, tant pour le secteur hospitalier que pour le secteur ambulatoire, pour l'IPC et le stewardship.	H	DGGG	Sciensano BAPCOC - Human Health INAMI AFMPS Entités fédérées	Fédéral/Entités fédérées	2022				
	38d. Etendre l'analyse génétique de MDRO pour évaluer si l'AMR est occasionnée par la propagation de souches résistantes, ou par la transmission de ses facteurs déterminants de résistance à différentes souches et espèces. Ceci inclut la création d'une banque de données moléculaires pour la comparaison génétique de souches à travers les secteurs.	H/A	Sciensano	BAPCOC - One Health TC-MDRO AFSCA NRC INAMI	Fédéral	2021-2024				

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
	38e. Mettre en place des contrôles officiels de la résistance aux antifongiques et antiviraux chez les animaux et les humains.	H/A	Sciensano	BAPCOC - Human Health AFSCA	Fédéral	2024		Pour inclure la surveillance aux antiviraux et antifongiques dans le nouvel appel des NRCs (2023) Existe déjà. Un budget supplémentaire sera nécessaire si plus d'activités sont demandées.		
	38f. Mettre sur pied un contrôle de l'indicateur E. coli chez l'homme, conformément aux recommandations de la visite de pays de l'ECDC, pour faire le lien entre des niveaux généraux de résistance et ce que l'on trouve chez les animaux et dans l'environnement	H/A/E	Sciensano	BAPCOC - One Health TC-MDRO AFSCA National reference Laboratories INAMI	Fédéral	2022-2024				
39. Suivi annuel de l'avancement du NAP- Pilier humain. A lier aux points 2 et 48 "One Health".	39a. Rédaction annuelle d'un rapport faisant état de l'avancement des initiatives du NAP Pilier humain et basé sur les indicateurs de suivi sélectionnés (strategic overview & coordination).	H	DGGS	BAPCOC - Human Health Sciensano INAMI AFMPS Entités fédérées	Fédéral/Entités fédérées	2021	64. réalisé			
	39b. Organiser un événement annuel avec une communication vers le grand public concernant les réalisations au sein de la politique AMR pilier humain.	H	DGGS	BAPCOC - Human Health BAPCOC - One Health Sciensano INAMI AFMPS Entités fédérées	Fédéral/Entités fédérées	2021	39a. réalisé			
40. Amélioration du contrôle AMU : inclure les animaux de compagnie + extension à tous les animaux producteurs d'aliments + informations sur l'indication pour tous les animaux	40a. Maintenir un système de reporting central pour l'AMU pour les porcs, veaux, poulets de chair et poules pondeuses	A	AFMPS		Fédéral	en cours		benchmarking vétérinaires et agriculteurs, analyse des tendances, etc.	Données Sanitel-Med	
	40b. Créer un système et mettre en œuvre un reporting central pour les animaux de compagnie	A	AFMPS		Fédéral	2024	Base légale nationale / REG (EU) 2019/6 (2029)	collecte de données pour benchmarking	Données du système	Différents rapports
	40c. Créer et mettre en œuvre un système de reporting pour les autres animaux producteurs d'aliments	A	AFMPS		Fédéral	2022	Modification de l'AR du 21/07/2016; REG (EU) 2019/6 (2023-2027) ; moyens financiers, modification de Sanitel-Med	collecte de données pour benchmarking	Publication de l'AR Données Sanitel-Med	Différents rapports
	40d. Ajouter une indication dans le système de reporting (obligatoire)	A	AFMPS		Fédéral	2022	Modification de l'AR du 21/07/2016; moyens financiers, modification de Sanitel-Med	collecte de données sur l'usage prudent	Publication de l'AR Données Sanitel-Med	Différents rapports
	40e. Etudier la possibilité d'un incitant financier pour le reporting (seulement lorsque l'incitant couvre tous les frais)	A	SPF DG APF	Agrofront, Vetconsult	Fédéral	2021	Doit être mis en relation avec les autres participations vétérinaires dans le travail obligatoire/officiel	Encourager bonnes relations agriculteur-vétérinaire	Rapport final	Différents rapports
	14f. Assurer les analyses de vente d'antibiotiques et de données AMU	A	AFMPS		Fédéral	2021-2024			Rapport final	Différents rapports

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
41. Amélioration de la surveillance AMR dans le secteur vétérinaire	41a. Contrôler Surveiller l'AMR de la bactérie indicateur (y compris l'enterococcon) et des zoonoses (y compris SRMA) chez les APDA	A	AFSCA	Sciensano, laboratoires externes	Fédéral	2020-2024		Détecter tendances dans l'AMR, indicateur de l'effet de la réduction de l'AMU sur la résistance	% de souches sensibles	Procès-verbaux de réunions
	41b. Contrôler l'AMR de la bactérie indicateur et de zoonoses dans l'alimentation	A	AFSCA	Sciensano, laboratoires externes	Fédéral	2020-2024		Détecter tendances dans l'AMR, indicateur de l'effet de la réduction de l'AMU sur la résistance	% de souches sensibles	Rapport annuel
	41c. Créer et mettre en œuvre le contrôle de la résistance de pathogènes bactériens chez les APDA	A	AFSCA Sciensano	Sciensano, DGZ, ARSIA, AMCRA?	Fédéral	2022?	critères d'échantillonnage	Détecter MDRO chez les pathogènes animaux, suivi évolution	Résultats du contrôle	Rapport annuel
	41d. Créer et mettre en œuvre le contrôle de la résistance de pathogènes bactériens chez les animaux de compagnie	A	AFSCA (DGZ/ARSIA) Sciensano	AMCRA	Fédéral	2022?	Moyens financiers Législation nationale	contrôler la résistance chez les animaux de compagnie, apport pour rapport one-health AMR/AMU, indicateur de l'effet de la réduction de l'AMU sur l'AMR	Résultats du contrôle	Rapport annuel
	41e. Créer et mettre en œuvre le contrôle de la résistance des moisissures et virus chez les animaux et	A	AFSCA	Sciensano	Fédéral	2023	Moyens financiers Législation nationale	contrôle de la résistance dans les moisissures et virus	Résultats du contrôle	Annuellement
	41f. User des laboratoires reconnus pour AST dans le contrôle officiel	A	AFSCA	Sciensano, laboratoires externes	Fédéral	2020-2024		Améliorer la qualité des résultats de tests	Résultats de PT	Annuellement
	41g. Utiliser des laboratoires accrédités pour AST dans les diagnostics obligatoires pour APDA	A	AFMPS ? AFSCA?	Sciensano, laboratoires externes	Fédéral	2020-2024	Modification de l'AR du 21/07/2016;	Améliorer la qualité des résultats de tests	Résultats de PT	Rapport annuel NRL
	41h. Déterminer les conditions pour les laboratoires pour AST dans les diagnostics obligatoires pour les animaux de compagnie	A	AFMPS	Sciensano, laboratoires externes	Fédéral	2022-2024	Modification de l'AR du 21/07/2016;	Améliorer la qualité des résultats de tests	Résultats de PT	Rapport annuel NRL
	41i. Utiliser des tests validés et harmonisés pour AST dans le contrôle officiel	A	FASFC	Sciensano, laboratoires externes	Fédéral	2020-2024		Améliorer la qualité et la comparabilité des résultats de tests		Rapport annuel NRL
	41j. Utiliser des tests validés pour AST dans les diagnostics obligatoires pour les APDA et animaux de compagnie	A	AFMPS	Sciensano, laboratoires externes	Fédéral	APDA: 2020-2024 AC: 2022-2024	Modification de l'AR du 21/07/2016;	Améliorer la qualité et la comparabilité des résultats de tests	Liste des tests validés liste des laboratoires accrédités utilisant les tests validés	
41k. Utiliser des techniques de surveillance génétique capables de définir le profil de résistance chez les animaux producteurs d'aliments et les aliments - Jouer un rôle dans la nouvelle législation au travers du groupe de travail CE	A	FASFC	Sciensano	Fédéral	2020	Nouvelle législation sur la surveillance UE harmonisée	Améliorer l'utilisation de WGS ou d'autres méthodes d'identification génétique de la résistance afin de permettre de comprendre comment la résistance est acquise, conservée et peut être transmise.	Législation UE Résultats WGS	Rapport annuel ?	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
	41l. Adapter le programme de contrôle conformément à la nouvelle surveillance harmonisée de l'UE - en ce compris WGS ou techniques similaires + monitoring supplémentaire sur la RAM dans les additifs, enzymes et vitamines fabriqués à l'aide des OMG.	A	AFSCA	Sciensano	Fédéral	2021	Nouvelle législation sur la surveillance UE harmonisée	Amélioration de la surveillance, apport pour rapport one-health AMR/AMU, indicateur pour l'effet de la réduction de l'AMU sur la résistance	Résultats du contrôle	Rapport annuel
42. Monitoring de l'AMR dans les eaux de surface, souterraines et résiduaires	42a. Mesurer les antibiotiques pour la liste de surveillance comme demandé par la directive-cadre sur l'eau (https://ec.europa.eu/environment/water/water-framework/index_en.html)	E	Régions	AFMPS MAHs	Fédéral/Entités fédérées	Les données sont notifiées à la Commission sur une base annuelle				Annuellement
	42b. Mesure des résistances E Coli en eaux de surface, en aval d'exploitations agricoles et d'hôpitaux (Ourthe et Vesdre) : projet pilote AntiBIOBUG de la Région wallonne (voir p 66 du Plan ENVieS 2019-2023 : http://environnement.sante.wallonie.be/files/Plan%20ENVieS.pdf).	E	Région wallonne			Fédéral/Entités fédérées	2020-2024	Développer une stratégie de suivi et de prévention des cas	Protocoles d'analyses - Données environnementales - Rapport final	
	42c. Suivi de l'Inventaire des Matières Hormonales et Organiques en Traces (dont quelques antibiotiques) dans les Eaux Patrimoniales et Potabilisables (projet IMHOTEP : http://eau.wallonie.be/IMG/pdf/IMHOTEP_RF_180807.pdf). Etude terminée mais suivi sur plusieurs années	E	Région wallonne	Société wallonne des eaux, Bruxelles Environnement		Entités fédérées	2020-2024	Suivi des recommandations de l'étude (voir p 394 du rapport final de l'étude : http://eau.wallonie.be/IMG/pdf/IMHOTEP_RF_180807.pdf)		
43. Améliorer le retour d'information vers les stakeholders du secteur vétérinaire	43a. Rapport public annuel des résultats AMU et AMR chez les animaux	A	AMCRA/AFSCA/AFMPS	Sciensano	Fédéral	en cours --> 2024	budget disponible Agence	apporter la preuve des mesures prises et des résultats atteints, les tendances, etc.	Publication de rapport public	
	43b. Rapport annuel BelVet-Sac	A	AFMPS	Ugent	Fédéral	en cours	données sur ventes AB	apporter la preuve des mesures prises et des résultats atteints, les tendances, etc.	Publication de rapport	
44. Centralisation et consolidation des monitorings environnementaux des AMR	44a. Meilleure harmonisation des études et monitorings des antimicrobiens dans les eaux de surfaces, les eaux résiduaires et les eaux souterraines, mise en commun et consolidation des résultats.	E	AFMPS	Organisations d'assainissement des eaux, SBGE, Régions, Sciensano, DGEM, Bruxelles Environnement	Fédéral	2020-2024	Accord des Régions	Communication claire et systématique/canaux d'interaction entre stakeholders.		
	44b. Transmission des informations de monitoring disponibles des régions vers Sciensano (pour le rapport BELMAP)	E	Régions	Sciensano; AFMPS (feedback pour pharmacovigilance)	Fédéral/Entités fédérées	2020-2024		Faciliter la centralisation des résultats de monitoring		
	44c. Développer une interaction pour les indicateurs de risques antibiotiques vers les organisations d'assainissement des eaux	E	AFMPS	Organisations d'assainissement des eaux, SBGE, Régions, Sciensano, DGEM, Bruxelles Environnement	Fédéral	2020-2024		Communication claire et systématique/canaux d'interaction entre stakeholders.		
	45a. Etablir un mandat officiel pour Sciensano (ou un service spécialisé 'One Health' au niveau fédéral?) aux fins de collecter, traiter et publier des données nationales relatives à l'AMR et l'AMU dans le rapport BELMAP, en collaboration avec tous les stakeholders concernés	H/A/E	SPF / Conseil scientifique AMR	SCIENSANO, AMCRA/AFSCA/AFMPS	Fédéral	2021	Formation et réunion du Conseil scientifique 'OH' AMR board (cfr. mise en œuvre réussie de la recommandation 1, Nouvelle Gouvernance)			

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
45. Rapport annuel One Health AMU/AMR pour la Belgique, entre et au sein des secteurs vétérinaire et de la santé humaine (BELMAP)	45b. Création d'une structure prédéfinie pour consultation de toutes les entités participantes concernées. Il peut s'agir du groupe de pilotage transversal défini dans le NAP. Cette structure interviendra également comme conseil éditorial de BELMAP qui valide le rapport annuel avant publication.	H/A/E	SPF / Conseil de coordination AMR	SCIENSANO, AMCRA/AFSCA/AFMPS	Fédéral	2021	Formation et réunion du Conseil de coordination 'OH' AMR board (cfr. mise en œuvre réussie de la recommandation 1, Nouvelle Gouvernance)			
	45c. Allouer des ressources humaines suffisantes à BELMAP (total de min. 2 ETP)	H/A/E	SCIENSANO*	-	Fédéral	2021	1,5 ETP			
	45d. Recrutement personnel spécialisé	H/A/E	SCIENSANO*		Fédéral	2021	Mesure 45a-c.			
	45e. Publication du premier rapport BELMAP	H/A/E	SCIENSANO*	AMCRA/AFSCA/AFMPS	Fédéral	2021	Mesure 45d.			
	Intégration des données sur la consommation d'antimicrobiens chez les animaux : intégration des données de l'AFMPS sur la consommation totale par espèce animale	A	SCIENSANO*	AMCRA/AFMPS/AFSCA/UGent	Fédéral	2021	Mesure 45d.			
	Intégration des données sur la consommation d'antimicrobiens chez les animaux (2): Intégration des données de Sanitel-Med, du registre AB, Bigame et des banques de données SGS-bvk	A			Fédéral	déc-22	Mesure 45d. ; Accord sectoriel sur le partage des données et l'harmonisation des registres			
	Intégration des données sur la consommation d'antimicrobiens chez les hommes: consommation totale en soins hospitaliers : résultats d'étude BEH-SAC	H	SCIENSANO*	RIZIV/INAMI	Fédéral	2021	Mesure 45d. ; Flux de données améliorés, permettant un reporting en Y+1			
	Intégration des données sur la consommation d'antimicrobiens chez les hommes (2): rapport sur la relation d'indication/diagnostic avec l'AMU (cfr. Projet AM-DIA)	H			Fédéral	déc-22	Mesure 45d.			
	Intégration des données sur la consommation d'antimicrobiens chez les hommes (3): consommation totale en soins ambulatoires	H			Fédéral	déc-20	Mesure 45d. ; Flux de données améliorés, permettant un reporting en Y+1			
	Résistance chez la bactérie zoonotique : Tendances dans la résistance de Salmonella	H/A	SCIENSANO*	NRC Salmonella, NRL AMR	Fédéral	2021	Action 45d.; Accessibilité aux données des NRC et NRL			
	Résistance chez la bactérie zoonotique (2) : Trends dans la résistance de Campylobacter	H/A			Fédéral	déc-20	Mesure 45d. ; Accessibilité des données des NRC et NRL			
	Résistance chez la bactérie indicateur. Pour bactérie à Gram négatif : résistance chez l'indicateur Indicator E. coli des animaux, en ce compris bêta-lactamase à spectre élargi (BLSE)-/AmpC- et l'E. coli producteur d'une carbapénèmase chez les animaux producteurs d'aliments et les denrées alimentaires issues de l'élevage	A	SCIENSANO*	NRL AMR/AFSCA	Fédéral	2021	Mesure 45d.			
	Résistance chez la bactérie indicateur (2): Intégration de l'écran de résistance chez l'indicateur E. Coli chez les hommes et dans l'environnement	H/E	SCIENSANO*	TBD (NRC AMR?)	Fédéral	2023	Mesure 45d. ; Dépend de la mise en œuvre réussie des recommandations 44 et 46 : Mettre en place la surveillance de l'indicateur E. coli chez l'homme et dans les eaux de surface			
Résistance chez la bactérie indicateur (3): Pour bactérie à Gram positif : en ce compris, sans s'y limiter, l'Enterococci/SRMA chez les animaux	A	SCIENSANO*	NRL AMR/AFSCA	Fédéral	2021	Mesure 45d.				

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
	AMR chez les pathogènes vétérinaires : Mise en oeuvre du résultat de discussions planifiées au niveau UE sur l'ajout de la surveillance des pathogènes vétérinaires	A	SCIENSANO*	AFSCA, laboratoires privés, NRL AMR,	Fédéral	2023	Mesure 45d. ; Dépend de la mise en oeuvre réussie des points d'action 40c. et 41c. relatifs à la création et à la mise en place du contrôle de la résistance des pathogènes bactériens chez les animaux producteurs d'aliments et les animaux de compagnie. Les données seront notifiées suivant la disponibilité.			
	Résistance chez les pathogènes humains. Prise en compte des données AMR data sur les pathogènes ESKAPE dans le secteur hospitalier de l'étude EARS-BE et surveillances AMR obligatoires (cfr. Arrêté royal (c-2015 – 24034 du 8 janvier 2015, MB 27/1/2015 - art. 5, p 7134), y compris les données AMR disponibles pour Clostridium difficile, Neisseria Gonorrhoea et Mycobacterium tuberculosis.	H	SCIENSANO*	SCIENSANO, NRC associés, FARES/VRGT	Fédéral	2021	Mesure 45d.			
	Résistance chez les pathogènes humains (2): AMR dans le secteur ambulatoire et les établissements de soins de longue durée	H	SCIENSANO*	NRC AMR?	Fédéral	2023	Mesure 45d. ; Données limitées déjà disponibles au travers de la participation de laboratoires privés dans EARS-BE. La poursuite de la mise en oeuvre dépend de la recommandation 47 : Développer la surveillance épidémiologique de l'AMR et des HCAI dans le secteur ambulatoire, des soins à domicile et dans les LTCF.			
	Résistance chez les pathogènes humains (3): Intégration des données disponibles sur l'AMR chez les moisissures et virus, provenant de NRC spécialisés	H	SCIENSANO*	NRC associés	Fédéral	2023	Mesure 45d. ; Dépend de la réalisation de la recommandation 50 : Mettre en place des contrôles officiels de la résistance aux antifongiques et antiviraux chez les animaux et les hommes.			
	Rapport sur l'association entre AMU et AMR dans et entre les différents secteurs. Cette analyse pourrait être basée sur la méthodologie JIACRA	H/A	SCIENSANO*	AMCRA/AFSCA/AFMPS	Fédéral	2023	Mesure 45d.			

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
46. Elaboration de tableaux de bord interactifs sur l'AMR et l'AMU tant dans le secteur humain que vétérinaire sur un site internet spécifique	46a. Création et maintenance d'une plate-forme en ligne pour un accès aisé et intuitif aux données AMR et AMU globales et sectorielles	H/A	SCIENSANO*	Services communication/IT, SCIENSANO, AMCRA	Fédéral	2024	Construction d'un site internet central pour AMR et AMU	Rapport One health (interactif) sur AMR & ABU		

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 5 : Des audits et contrôles renforcés pour stimuler le suivi des mesures de lutte contre l'AMR										
47. Audits et validation des données hospitalières	47a. Elaboration et réalisation d'un programme d'audit pluriannuel à l'intérieur du programme d'audit des hôpitaux SPF-INAMI-AFMPS par rapport aux données qui sont transmises par les hôpitaux aux autorités fédérales. Comprend le reporting dans le but d'améliorer la qualité des soins, ainsi que l'utilisation interne des données aux fins d'une amélioration de la qualité des soins.	H	RIZIV/INAMI	DGGS AFMPS BAPCOC - Human Health	Fédéral	permanent			Rapports d'audits	
	47b. Mise en place d'un cadre de validation des données rapportées aux autorités de santé, par exemple au moyen de peer-audits entre hôpitaux.	H	DGGS	BAPCOC - Human Health Sciensano	Fédéral	2022			Rapport de faisabilité Rapport de visite	
48. Examiner quelles sont les possibilités de mettre en place une supervision dans la pratique ambulatoire	A déterminer en collaboration avec les Entités fédérées	H	Entités fédérées SPF/Fédéral	DGGS INAMI	Fédéral/Entités fédérées	2024				
49. Imposer de meilleures pratiques de sevrage et le respect de la législation sur le bien-être des animaux	Consultation des administrations à l'échelon régional	A	AMCRA	Régions	Entités fédérées	2021		stimuler un meilleur respect du bien-être des animaux	# Réunions	rapport des réunions
50. Assurer et renforcer là où c'est nécessaire les contrôles officiels dans le secteur animal	50a. Garder à jour le CL relatif aux inspections de la conformité à l'AR du 21/07/2016	A	AFSCA, AFMPS		Fédéral	2020-2024	Seules les mesures fixées dans la législation peuvent être inspectées	améliorer la qualité de l'inspection	nombre d'évaluations de CL/nombre d'actualisations	rapports de TOC, intranet AFSCA
	50b. Maintenir à jour les connaissances des inspecteurs au travers de formations	A	AFSCA, AFMPS		Fédéral	2020-2024		améliorer la qualité des inspections	nombre de contrôleurs/inspecteurs formés	AFSCA/AFMPS rapport annuel sur la formation
	50c. Relever les irrégularités en matière d'usage qualitatif et quantitatif d'AB	A	AFSCA, AFMPS		Fédéral	TBD	critères/limites pour un usage qualitatif et quantitatif 'normal'	lutte contre l'usage abusif des antibiotiques par le vétérinaire basé sur la liberté thérapeutique	irrégularités constatées dans les exploitations/chez les vétérinaires	résultats des contrôles AFMPS/AFSCA
	50d. Développement et mise en œuvre d'un nouvel outil pour évaluer l'utilisation de la cascade	A	AFMPS		Fédéral	TBD		Renforcer le contrôle et la détection de la mauvaise utilisation/utilisation excessive de la cascade	TBD	TBD
	50e. Suivre l'impact de la réduction de l'utilisation d'AB sur AH et AW	A	AFSCA	Régions, DGZ/ARSA		Fédéral/Entités fédérées	TBD	critères sur l'outil AH et AW pour contrôler AH et/ou AW (cfr. ILVO)	Le résultat fait partie de l'évaluation du programme afin d'ajuster les mesures/le programme en conséquence.	résultats du contrôle

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
51. Renforcement des contrôles et de la supervision de la distribution de médicaments antimicrobiens	Renforcement des contrôles et de la supervision des ventes illégales en ligne ("e-commerce") de médicaments antimicrobiens	H/A	AFMPS	Police, autorités frontalières, procureur	Fédéral	Première phase 2020-2021 Deuxième phase exécutive: 2022-2024	Meilleure connaissance et analyse du problème; détermination des outils et du budget; Démarrage de la coopération avec les parties impliquées	Inventaire des sites Web à haut risque liés aux ventes illégales en ligne de médicaments antimicrobiens, car cela peut conduire à la consommation inutile de ces médicaments; Élaborer des opportunités de sensibilisation de la population.	Développer un plan stratégique avec des objectifs concrets pour améliorer le contrôle des ventes illégales en ligne + développer une prise de conscience de la population.	Plan d'action élaboré; des indicateurs apparaîtront ainsi du plan élaboré stratégiquement.

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 6 : Des actions de communication/ sensibilisation appropriées et des formations de professionnels renforcées pour rendre chacun, dans son domaine et en fonction de son contexte, acteur de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens										
52. Sensibiliser les écoles primaires et secondaire à la prévention et au contrôle des infections	52a. Explorer comment intégrer l'objectif de sensibilisation à la prévention et au contrôle des infections dans les écoles primaires et secondaires.	H/A/E	Communautés		Entités fédérées	2023		Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Rédaction d'un rapport sur les moyens d'intégrer la sensibilisation à la prévention et au contrôle des infections dans les écoles.	
	52b. Mise à disposition d'outils pour sensibiliser/ former les acteurs de l'enseignement (du primaire et secondaire) à la prévention des infections et au contrôle des infections.	H/A/E	Communautés		Entités fédérées	2024		Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Outils disponibles	
53. Stimuler l'intégration de formations dans l'enseignement supérieur (filiales en lien avec la santé humaine, animale et environnementale) sur la prévention des infections et la gestion des antimicrobiens, en y intégrant l'approche One Health	prévention des infections et la gestion des antimicrobiens dans les études, avec une approche One Health et des référence aux outils BAPCOC et AMCRA existants	H/A/E	SPF DVZ	BAPCOC- DGGG (contenu santé humaine)/ AMCRA (contenu santé animale) /DGZ et ARSIA (éleveurs) /réseaux d'universités/ hautes écoles , réseau One health belge/ SPF- DG EM	Fédéral	2022		Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Pourcentage des écoles qui ont intégré un module AMR dans leur programme	Enquête
	53b. Sensibilisation des instituts de formation de l'enseignement supérieur	H/A/E	SPF-DG APF, Communautés, BAPCOC - Human Health	ARES+VLHORA/ VLIR + CRef/ Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten (KVAB) / Koninklijke Academie voor Geneeskunde van België	Fédéral/Entités fédérées	2022		Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Courriers/ réunions	
	53c. Sensibilisation des conseils d'avis professionnels	H/A/E	DGGG		Fédéral	2022		Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Mise à l'agenda des réunions des conseils d'avis professionnels	
	53d. Création d'un label de type "antibiotic guardian" pour les universités qui dispensent le module (rédaction de la charte, évaluation, comité d'attribution du label,...)	H/A/E	SPF DVZ	BAPCOC - Human Health	Fédéral	2024		Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Poucentage des universités/ hautes écoles avec label	Enquête
54. Stimuler la participation aux formations à la prévention des infections et à la gestion des antimicrobiens, notamment via la définition de points d'accréditation élevés	54a. Développer des formations sur ces sujets : usage rationnel des antimicrobiens et interventions ciblant les déterminants psychologiques, sociaux et institutionnels du changement de comportement (ex: GRACE pour les médecins généralistes)	H/A/E	SPF DVZ	BAPCOC (contenu santé humaine)/ AMCRA (contenu santé animale) *Les institutions de formation; Conseils d'avis professionnels; Organes d'avis; DGGG; INAMI, BAPCOC/ AMCRA, AFMPS ebpractienet, bemedtech	Fédéral	2022		Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	offre de formation	Enquête
	54b. Stimuler la participation aux formations à la prévention des infections et à la gestion des antimicrobiens, notamment via la définition de points d'accréditation élevés	H	RIZIV / INAMI	/	Fédéral	2020	Disponibilité des formations • Accord du groupe directeur de l'accréditation, év. sur proposition CNPQ • Accord de Medicomut pour modifications structurelles	Augmenter les connaissances des médecins en matière d'utilisation correcte des antibiotiques / sensibilisation	Taux de suivi des formations	chiffres INAMI

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)	
54. Inciter les professionnels de la santé au suivi d'une formation continue ciblée sur la prévention et la résistance aux antimicrobiens, en y intégrant l'approche One Health	54c. Stimuler la participation aux formations à la prévention des infections et à la gestion des antimicrobiens, notamment via la définition de points d'accréditation élevés pour les vétérinaires	A	SPF-DG APF/ AMCRA	Ordre des vétérinaires	Fédéral	2021	Disponibilité des formations	Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Taux de suivi des formations	chiffres de l'Ordre	
	54d. Stimuler la participation aux formations et à la gestion des antimicrobiens, éventuellement via l'instauration d'une obligation de formation (renouvelable) pour les éleveurs qui disposent d'un contrat de guidance et qui peuvent de ce fait constituer une réserve d'antibiotiques dans leur exploitation	A	SPF-DG APF/ AMCRA	Organisations agricoles		Fédéral	2024	Disponibilité des formations	Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Taux de suivi des formations	chiffres fournis par les organisations agricoles ou autre organisme de suivi
	54e. Stimuler la participation aux formations à la prévention des infections et à la gestion des antimicrobiens via la promotion de ce thème auprès des pharmaciens hospitaliers	H	DGGS	BAPCOC - Human Health		Fédéral	2021	Disponibilité des formations	Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Taux de suivi des formations	chiffres DGGS
	54f. Stimuler la participation aux formations à la prévention des infections et à la gestion des antimicrobiens via la promotion de ce thème auprès des pharmaciens d'officine	H/A	DGGS	AFMPS (DG Inspection - délivrance) - APB (l'association pharmaceutique belge) - BAPCOC - Human Health ebpractinenet		Fédéral	2022	Publication de l'AR- Disponibilité des formations	Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Taux de suivi des formations	chiffres AFMPS
	54g. Développer des partenariats avec des associations professionnelles et des sociétés scientifiques pour soutenir la formation des professionnels de la santé et la mise en œuvre de guidelines liées à l'AMS, l'AMR et l'IPC.	H	DGGS	associations professionnelles et les sociétés scientifiques BAPCOC - Human Health ebpractinenet		Fédéral	2021	Disponibilité des formations	Augmenter les connaissances et améliorer les comportements	Publications et interventions auprès des associations de professionnels	chiffres DGGS
55. Améliorer le retour d'information et la communication avec les stakeholders	55a. Journée d'information annuelle stakeholders - secteur vétérinaire	A	AMCRA/AFSCA/AFMPS	Sciensano, DGZ/ARSIA, SPF SPSCAE	Fédéral	ongoing --> 2024	budget disponible Agence	apporter la preuve des mesures prises et des résultats atteints, les tendances, etc.	Programme de la journée d'information	Evaluation en réunions du comité de pilotage convention AB	
	55b. Mettre les résultats de la résistance aux antibiotiques à la disposition des vétérinaires et des agriculteurs / améliorer l'accessibilité	A	A: AMCRA? One-health: Sciensano?	AFSCA, Sciensano,	Fédéral		financement	fournir des informations actualisées pour les agriculteurs et vétérinaires	Outil opérationnel # hits		
56. Sensibilisation des vétérinaires, agriculteurs, de l'industrie et du commerce de détail	Confier tâche à AMCRA	A	AFSCA, AFMPS,	AMCRA	Fédéral	en cours	financement	Accroître la responsabilité, les connaissances, etc.	Liste d'activités	Rapport d'activités annuel	
57. Améliorer la récupération des agents antimicrobiens afin de limiter le risque d'automédication et le risque de pollution environnementale.	57a. Sensibilisation des citoyens à l'utilité de ramener à la pharmacie les produits non utilisés. Communication via les communes, les pharmacies, les médecins, ... Aussi sensibilisation des éleveurs, vétérinaires.	H/A/E	AFMPS (coordination)	SPF Régions et communautés (collecte des déchets et sensibilisation) Industrie pharma, SPRB Economie et Emploi	Fédéral/Entités fédérées	Plusieurs années	Idéalement mise en place d'un système de collecte des médicaments dans des box à l'extérieur des pharmacies, comme cela existe déjà en Italie.	Augmenter la récupération et le recyclage des AMR afin de réduire les risques pour l'environnement.	Campagne de sensibilisation réalisée		

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
58. Etablir un groupe de travail Communication AMR dans un esprit « One health »	58a. Composer un groupe comprenant des acteurs de la communication issus des autorités fédérales (SPF SPSCAE, AFSCA, INAMI, AFMPS, Sciensano) et fédérées (communautés, régions) et d'autres structures impliquées dans l'AMR (AMCRA, BAPCOC) 58b. Définir une méthode de travail (plan d'approche, rôles et responsabilités, procédures, objectifs, planning, choix de plateforme de collaboration)	H/A/E	SPF SPSCA	AFSCA, INAMI, AFMPS, Sciensano, Communautés, régions AMCRA, BAPCOC	Fédéral/Entités fédérées	2021	Personnel disponible			
59. Optimiser la stratégie de communication à définir et inspirer le choix des canaux de communications en obtenant un aperçu global des différentes actions (inter-)nationales réalisées	59a. Récolter les résultats des campagnes nationales précédentes et des rapports annuels BelVetSac (Belgian Veterinary Surveillance of Antibiotic Consumption) - nombre d'années à définir (critères: diminution significative de la consommation d'antibiotiques/ behavioral change) 59b. Chaque organisation impliquée dans le GT contacte ses homologues au niveau international pour récolter leurs actions réalisées et leur évaluation (preuve d'efficacité ou non) 59c. Etablir et entretenir un réseau international afin d'échanger les informations en matière de campagnes de communication (en cours et futures) et de résultats 59d. Etablir un aperçu des campagnes nationales et internationales existantes ayant apporté une diminution de la consommation et un changement de comportement 59e. Inventorier les idées et approches efficaces et originales.	H/A/E	SPF SPSCA	AFSCA, INAMI, AFMPS, Sciensano, Communautés, régions AMCRA, BAPCOC	Fédéral/Entités fédérées	2020	Budget + personnel			
60. Définir une stratégie de contribution du groupe de travail pour réaliser les objectifs opérationnels prioritaires du NAP	60a. Prioriser les objectifs du NAP selon la plus-value que peut apporter la communication dans leur réalisation 60b. Valider les groupes cibles prioritaires définis par les experts des autres groupes de travail en fonction des objectifs du NAP sélectionnés 60c. Valider les résultats désirés (changement de comportement, augmentation des connaissances...) définis par les experts des autres groupes de travail pour chaque groupe cible 60d. Formuler les messages clés prioritaires par groupe cible avec les experts des autres groupes de travail 60e. Définir avec les experts des autres groupes de travail les acteurs de communication/ points de contact les plus adaptés pour chaque groupe cible	H/A/E	TBD en fonction des objectifs du NAP sélectionnés	TBD en fonction des objectifs du NAP sélectionnés	Fédéral/Entités fédérées	2020	Budget + personnel			

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
61. Définir un plan de communication à implémenter, sur base des résultats de l'objectif précédent et en optimisant les ressources	61a. Définir la forme du message (sur mesure) pour chaque groupe cible 61b. En fonction du budget octroyé proposer les canaux et la fréquence de communication ainsi que leur efficacité attendue pour chaque groupe cible 61c. Veiller à la cohérence (au niveau du fond et de la forme) de la totalité des actions proposées en respectant l'esprit « One health » 61d. Identifier les actions pouvant être réalisées 61e. Mettre en place un planning global du plan de communication 61f. Etablir un plan de diffusion/plan média sur base du plan de communication 61g. Présenter et demander la validation du plan communication par le Conseil de coordination AMR	H/A/E	TBD en fonction des objectifs du NAP sélectionnés	TBD en fonction des objectifs du NAP sélectionnés	Fédéral/Entités fédérées	2020-2021	Budget + personnel			
62. Réaliser le plan de communication	62a. En fonction du budget octroyé, établir un marché public pour choisir une agence créative qui créera un « look and feel » global pour les produits de communication 62b. Accompagner l'agence au niveau de la production du matériel de communication, y compris la validation par le Conseil de coordination AMR	H/A/E	TBD en fonction des objectifs du NAP sélectionnés	TBD en fonction des objectifs du NAP sélectionnés	Fédéral/Entités fédérées	2020-2021	Budget + personnel			
63. Evaluer l'efficacité des actions de communication (du Plan de communication)	63a. Avant le lancement de la première action de communication, établir les critères (KPI) disponibles et pertinents pour l'évaluation 63b. Avant le lancement la première action de communication, faire l'état des lieux de la consommation d'antibiotiques au niveau des trois domaines 63c. Un an après le lancement de la première action de communication, faire un état des lieux de de la consommation d'antibiotiques au niveau des trois domaines	H/A/E	TBD en fonction des objectifs du NAP sélectionnés	TBD en fonction des objectifs du NAP sélectionnés	Fédéral/Entités fédérées	2021-2024	Budget + personnel			

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)	
Axe 7 : Etablir des objectifs quantifiés et mesurables pour réduire l'utilisation d'antimicrobiens											
64. Indicateurs du pilier humain	64a. Consommation en ambulatoire : L'implémentation des différentes mesures décrites dans le NAP-AMR vise à induire une baisse progressive de la consommation totale d'AB de 5 à 10% par an pour atteindre une diminution globale de 40% par rapport à 2017. Baisse de la consommation des quinolones : < 5% de la consommation totale d'AB. Amélioration continue de la qualité de la prescription (diminution de la prescription des AB de large spectre sur le total d'AB ; augmentation du ratio amoxicilline / amoxicilline-acide clavulanique de 50/50 en 2017 à un ratio cible de 80/20).	H	DGGS	Sciensano BAPCOC - Human Health INAMI Entités fédérées	Fédéral/Entités fédérées	2021					
	64b. Consommation en milieu hospitalier: Diminution progressive de la consommation totale d'AB. Amélioration de la qualité de la prescription (diminution de la prescription des AB de large spectre sur le total d'AB; augmentation de la prescription d'antibiotiques de spectre étroit, en fonction de la classification AWaRe de l'OMS: +5% en 2024 par rapport à 2018.										
	64c. Prévention et contrôle des infections: Indicateur structurel en lien avec l'investissement fédéral et des hôpitaux dans l'IPC (à construire). Suivi de la fréquence des infections sévères associées aux soins (CLABS).	H	DGGS	Sciensano BAPCOC - Human Health INAMI	Fédéral	2021					
	64d. Hygiène des mains: Compliance à l'hygiène des mains: taux national d'au moins 75%.										
	64e. Suivi de la résistance bactérienne: Résistance de E. coli aux céphalosporines de 3e génération et aux fluoroquinolones. Résistance de K. pneumoniae aux carbapénèmes.	H	DGGS	Sciensano BAPCOC - Human Health Entités fédérées	Fédéral/Entités fédérées	2021					
65. Fixer des objectifs nationaux mesurables concernant l'utilisation d'antimicrobiens dans le secteur animal	65a. Utilisation globale nationale max. d'AB 50 mg/kg (réduction de 65 % par rapport à 2011)- trajectoire de réduction et réduction finale sectorielles	A	AMCRA	Membres du comité de gestion	Fédéral	2024	Pour la mise en œuvre: Nouvel accord AB + comité directeur	Stimuler un usage minimal et prudent des AB	données Sanitel-Med données BelVet-Sac	Rapport public annuel rapport annuel BelVet-Sac	
	65b. Utilisation de colistine : max. 1 mg/kg	A	AMCRA	Membres du comité de gestion	Fédéral	2024	Pour la mise en œuvre: Nouvel accord AB + comité directeur	stimuler un usage minimal et prudent de la colistine (CIA humain)	données Sanitel-Med données BelVet-Sac	Rapport public annuel rapport annuel BelVet-Sac	
66. Définir des objectifs de réduction de l'usage des antibiotiques plus adaptés spécifiquement au secteur dans le secteur animal	Définir des objectifs par secteur afin d'atteindre les objectifs nationaux mesurables	A	AMCRA	Membres du comité de gestion	Fédéral	2021	Pour la mise en œuvre: Nouvel accord AB + comité directeur	Améliorer la responsabilité et la faisabilité	Publication d'objectifs	Rapport public annuel	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 8 : Des projets de recherche ciblés et innovants pour renforcer l'efficacité des actions de contrôle et la compréhension des sources reconnues de transmission de micro-organismes résistants entre l'homme, l'environnement, la chaîne alimentaire et les populations animales										
67. Identifier les besoins de recherche prioritaires relatives à la lutte contre l'AMR pour la Belgique, dans une approche One World One Health.	Elaborer des recommandations sur des secteurs/activités de recherche prioritaires relatives à la lutte contre l'AMR pour la Belgique, dans une approche One World One Health.	H/A/E	Conseil scientifique AMR		Fédéral	2020-2024 (annuellement)	Mise en place d'un Conseil scientifique	Budget de fonctionnement	Recommandations d'activités de recherche prioritaires	
	68a. Prévoir des budgets de recherche et/ou participer à des projets de recherche nationaux et/ou internationaux	H/A/E	Tous les partenaires belges impliqués: SPF SPSCAE (recherche contractuelle DG APF notamment), INAMI, AFMPS, AFSCA, Sciensano, AVIQ, Commission Communautaire Commune - Bruxelles Capitale, Agentschap Zorg en Gezondheid, Communauté germanophone DGOV, Vlaamse Milieumaatschappij, SPW, AMCRA, Comité de gestion de la Convention antibiotique dans le secteur vétérinaire, TC-MDRO, OST, NAC, MTAB, RAG/RMG.	Bruxelles Environnement	Fédéral/Entités fédérées	2020-2024		Budget des différents partenaires		
	68b. Stimuler les collaborations entre les institutions belges de recherche actives dans le secteur de l'AMR	H/A/E	Conseil scientifique AMR / Sciensano	institutions belges de recherche actives dans le secteur de l'AMR	Fédéral	2020-2024		Budget de fonctionnement		
	68c. Défendre les besoins de recherche prioritaires au sein des programmes de recherche belges ou internationaux	H/A/E	SPF/ Sciensano	BELSP0, Horizon 2020/Horizon Europe, autres programmes européens (ex.: Programme Santé/volet santé du programme ESF+, SRSS, LIFE, Digital Europe...), autres programmes internationaux (ex.: OCDE)	Fédéral	2020-2024		Budget de fonctionnement	Axes de recherche AMR au sein des priorités de BELSP0 ou autres programmes de recherche	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
68. Financer ou stimuler des projets de recherche permettant de combler les lacunes dans les connaissances relatives à l'AMR et d'assurer la mise en œuvre efficace des politiques afin de lutter contre l'AMR, conformément à l'approche One Health	68d. Description de la situation belge en termes de résistance aux antifongiques afin de stimuler une utilisation rationnelle des médicaments antifongiques et leur rejet dans l'environnement. Contrôle de la situation en Belgique en termes de résistance aux antifongiques. Quel est le pourcentage de résistance rencontré chez l' <i>Aspergillus fumigatus</i> , et quels sont les mécanismes de résistance impliqués ? Etudier l'apparition de la résistance chez les humains, les animaux et la consommation de médicaments dans l'environnement et comparer la situation aux données internationales disponibles. Comment se situent ces pourcentages par rapport à la situation internationale ? Une cartographie de la prévalence des souches résistantes chez les humains, les animaux et l'environnement permettra une meilleure compréhension des processus dynamiques menant à l'adaptation à la pression sur l'environnement et l'évolution de la biodiversité causées par l'utilisation de pesticides. Y a-t-il une preuve de la trajectoire de résistance environnementale ? Est-il nécessaire de développer des recommandations ?	E	Sciensano	SPF (DG APF) Régions ? (Pour certaines données nécessaires au projet)	Fédéral/Entités fédérées	Projet de doctorat de 4 ans (commençant fin 2019) Surveillance à partir de 2023 si pertinent	L'isolement de souches résistantes <i>Aspergillus fumigatus</i> dans l'environnement belge (identification de 'Hot Spots' - utilisation importante d'azolés dans l'environnement belge ?)	L'élaboration de recommandations permettra aux décideurs politiques de prendre des mesures appropriées pour préserver un écosystème durable et minimiser les risques pour la santé publique et animale.	Durant une période de 4 ans, des souches (résistantes) <i>Aspergillus fumigatus</i> de H, A et E seront collectées et leur profil de sensibilité antifongique sera examiné. A la fin de l'étude, une analyse globale et interprétation des données et, selon la disponibilité, une comparaison avec les données internationales seront réalisées. Enfin, des lignes directrices seront établies pour l'utilisation rationnelle des fongicides azolés dans l'environnement belge.	L'avancement du projet de recherche sera présenté régulièrement à un comité de projet spécifique et à un comité consultatif afin de garantir un suivi exhaustif et global des résultats obtenus.
	68e. Financement interne Sciensano recherche sur l'AMR servant de support stratégique (2 projets de recherche)	H/A	Sciensano		Fédéral	2020-2024		Améliorer les connaissances pour la lutte contre l'AMR	Rapports des projets et suivi	
	68f. Recherche sur les causes de la forte prévalence de la résistance aux fluoroquinolones chez les poulets de chair	A	SPF (recherche contractuelle)		Fédéral	2022		Améliorer les connaissances pour la lutte contre l'AMR	Rapports des projets et suivi	
	68g. Détermination rapide de la résistance antimicrobienne au moyen de MBT-ASTRA chez les pathogènes bactériens du poumon et de la mamelle chez les bovins	A	SPF (recherche contractuelle)		Fédéral	2020		Améliorer les connaissances pour la lutte contre l'AMR	Rapports des projets et suivi	
	68h. Emergence ou déclin des β lactamases classiques (BLAC), des céphalosporinases (BLAAMP), des β lactamases à spectre étendu (BLAESBL) et des carbapénémases (BLACPE) parmi les entérobactéries coliformes des bovins: identification des gènes codants et neutralisation par des anticorps	A	SPF (recherche contractuelle)		Fédéral	2020		Améliorer les connaissances pour la lutte contre l'AMR	Rapports des projets et suivi	
	68i. Résidus d'antibiotiques, bactéries résistantes aux antibiotiques et gènes résistants aux antibiotiques dans le fumier, le sol et les plantes et l'exposition potentielle pour l'homme (recherche contractuelle)	A/E	SPF (recherche contractuelle)		Fédéral	2020		Améliorer les connaissances pour la lutte contre l'AMR	Rapports des projets et suivi	
	68j. Etude de la pureté des enzymes alimentaires pour l'élaboration de critères généraux de pureté pour les enzymes alimentaires (projet de recherche SPECENZYM), y inclus l'identification de la présence de micro-organismes génétiquement modifiés porteurs de gènes de résistance aux antibiotiques dans ces enzymes.	A	SPF (recherche contractuelle)		Fédéral	2021		Améliorer les connaissances pour la lutte contre l'AMR	Rapports des projets et suivi	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
	68k. Etude de l'impact de l'utilisation des substances actives biocides (antimicrobiens) sur le développement de la résistance chez les microorganismes. Cette étude prendra la forme d'une revue et analyse approfondie et détaillée de la littérature scientifique disponible depuis 20 ans sur le sujet dans le secteur hospitalier.	H/E	SPF DGEM		Fédéral	2020 -2021	/	Améliorer les connaissances pour la lutte contre l'AMR	Rapport avec une analyse détaillée et approfondie des résultats majeurs obtenus	

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 9 : Développer un contexte économique et institutionnel/régulatoire favorable à l'investissement et au développement de produits et outils permettant de lutter contre l'AMR										
69. Identification et soutien à des modèles économiques appropriés qui soutiennent le développement de nouveaux antimicrobiens ainsi que la disponibilité garantie des antibiotiques 'anciens', déjà existants sur le marché ; incorporant donc le bon usage des antibiotiques pour un usage prudent, l'efficacité et l'accessibilité	69a. Collaboration sur le plan européen (p.ex. via une task force internationale multidisciplinaire) pour garantir la disponibilité permanente et durable des anciens antibiotiques et antibiotiques innovants sur le marché.	H	AFMPS	INAMI, cabinet, Commission européenne, EMA, Etats membres/autorités européennes	Fédéral	2022-2024	Soutien politique au niveau européen	L'adaptation de la fixation des prix de certains antibiotiques, ainsi que la mise en place de certains incitants rendra la commercialisation d'antibiotiques 'plus attractive', ce qui entraîne une offre plus importante sur le marché.	Un partenariat a été mis sur pied.	
	69b. Analyse des modèles économiques existants et fixation des prix antibiotiques et incitants éventuels.	H	TBD	INAMI, SPF Economie, AFMPS, KCE (?)	Fédéral	2020-2023	Disponibilité informations		L'analyse a été effectuée.	
	69c. Examiner dans les autres pays européens comment l'enregistrement et le remboursement d'AB se passent et de quelle façon cela est réglementé par la loi.	H	INAMI, AFMPS	TBD	Fédéral	2020-2023	Disponibilité réseau dans lequel lesdites informations peuvent être échangées		Les données relatives à l'enregistrement et au remboursement dans d'autres pays ont été collectées.	
70. Incitants économiques pour réduire l'utilisation d'antibiotiques dans le secteur de la production animale --> Rendre l'utilisation d'antibiotiques comme moyen d'intensifier la production animale superflue --> mesures structurelles - prix plus avantageux pour les produits animaux --> situation équitable sur le plan international	Consultation des administrations fédérales et régionales et des stakeholders concernés (y compris détaillants en alimentation et fabricants de produits alimentaires)	A	AMCRA	AFSCA, stakeholders associations, régions, SPF Economie	Fédéral	2021-2024		Accroître la participation de tous les secteurs/niveaux dans les activités AMR	# réunions	Rapport d'activités annuel AMCRA
71. Soutenir l'évaluation des risques environnementaux des médicaments vétérinaires au niveau EU.	Appuyer le développement des monographies environnementales pour les médicaments vétérinaires. Action continue, processus long mais en cours. Il existe au niveau européen une volonté de développer des monographies environnementales pour les médicaments vétérinaires.	A/E	AFMPS	SPF (DG APF pesticides)	Fédéral	2020-2024	Développer un cadre légal pour le partage de données confidentielles (ce système est déjà bien établi pour les pesticides).	Soutenir l'évaluation des risques environnementaux des médicaments vétérinaires au niveau EU.	Participation active aux comités EU.	
72. Améliorer le niveau d'expertise environnementale au sein des commissions et réseaux européens impliqués dans l'évaluation des risques environnementaux des médicaments.	Piloter le dossier UE « Approche stratégique relative aux produits pharmaceutiques dans l'eau »	E	Région flamande	Tous les membres du groupe CCPIE	Entités fédérées	2020-2024				
73. Améliorer le niveau d'expertise environnementale en Belgique au sein des institutions impliquées dans l'évaluation des risques environnementaux des médicaments.	Recrutement d'expertise spécifique ERA au sein des agences nationales en combinaison avec des formations plus poussées. Il n'y a en ce moment pas de groupe d'experts ERA au niveau EMA pour les médicaments humains ni au niveau de l'EFSA pour les produits phytopharmaceutiques. La question est de savoir si un tel groupe, pouvant discuter de produits spécifiques au niveau européen, s'indique. Qu'en est-il de la collaboration avec les assesseurs vétérinaires de l'EMA ? Il convient de mentionner qu'ERA ne fait pas partie du benefit risk assessment pour les médicaments humains et que cela est toujours soutenu.	H/E	AFMPS		Fédéral	2020-2024				

Objectif(s) opérationnel(s)	Mesure(s)	Portée de la mesure (santé humaine-H/santé animale-A/envi-E)	Entité responsable de la mesure	Autres entités participantes	Fédéral/Entités fédérées	Timing de la réalisation de la mesure	Condition préalable pour la réalisation de la mesure	Objectif de la mesure	Indicateur(s) de la mesure (SMART)	Suivi du/des indicateur(s)
Axe 10 : Une coopération internationale afin de contribuer activement à l'accomplissement des objectifs nationaux et internationaux relatifs à l'AMR										
74. Développement et défense d'une position belge cohérente et ambitieuse au niveau international	74a. Coordination position belge en matière d'AMR. Des discussions régulières sont à cet effet organisées avec les représentants belges dans des organes internationaux. Identification de National focal points for antimicrobial resistance and National for points for communication	H/A/E	service Relations internationales SPF SPSCAE	Représentants dans institutions pertinentes (Union européenne, OMS, FAO OIE, CIPV)	Fédéral	2020-2024		One Voice	Organisation réunions de concertation	
	74b. Défense d'une position belge coordonnée en matière d'AMR. Les ministres/administrations concernées défendent une même ligne ambitieuse et cohérente en matière d'AMR au sein des diverses institutions internationales concernées. Celles-ci sont tout d'abord l'Union européenne, l'OMS, la FAO et l'OIE.	H/A/E	service Relations internationales SPF SPSCAE + représentants dans institutions pertinentes (Union européenne, OMS, FAO OIE, CIPV)		Fédéral	2020-2024		Représentation adéquate sur le plan international et garder vue d'ensemble des activités internationales.	BE représentation au niveau international	
	74c. Tant les institutions internationales que les Etats membres ont contracté de nombreux engagements ces dernières années. La Belgique souhaite par conséquent contribuer à veiller à ce que l'AMR reste à l'ordre du jour international et que les engagements pris soient respectés.	H/A/E	service Relations internationales SPF SPSCAE + représentants dans institutions pertinentes (Union européenne, OMS, FAO OIE, CIPV)		Fédéral	2020-2024		AMR reste à l'ordre du jour international et les engagements contractés sont respectés.	AMR à l'ordre du jour international de l'Union européenne, OMS, FAO OIE, CIPV	
75. Promotion de la politique nationale au moyen d'initiatives internationales	75a. Participation aux études et projets internationaux (p.ex. la European Joint Action on AMR). La politique nationale respective peut en effet être renforcée de diverses manières par une collaboration internationale (p.ex. élaboration normes internationales, projets UE, visites d'études, formations, participation EC AMR "One Health Network" ...).	H/A/E	service Relations internationales,	Sciensano, Autres partenaires impliqués	Fédéral	2020-2024	Implication ECDC & EFSA & EMA (p.ex. RONAFA, TATFAR, CODE OMS)	Participation aux études et projets internationaux	Participation adéquate aux projets internationaux	
	75b. Faire usage de l'UE AMR "One Health Network" pour renforcer la coopération dans et entre Etats membres concernant l'AMR, l'IPC et la gestion de l'utilisation des antimicrobiens, dans le cadre de la santé humaine ET animale.	H/A/E	AFSCA, SPF DVZ		Fédéral			Apprendre les bonnes pratiques sur la base de l'expérience d'autres pays afin de réduire les besoins d'antibiotiques dans des secteurs particuliers	BE participation aux réunions	rapport des réunions
	75c. Partager les expériences et les approches de traitement entre vétérinaires en Belgique et dans d'autres Etats membres confrontés à des défis similaires pour réduire l'utilisation de CIA dans des secteurs de production animale particuliers, tout en protégeant la santé et le bien-être des animaux.	A	AFSCA, AFMPS, AMCRA	ARSIA/DGZ, organisations de stakeholders, associations vétérinaires	Fédéral			Apprendre les bonnes pratiques sur la base de l'expérience d'autres pays afin de réduire les besoins d'antibiotiques dans des secteurs particuliers	# réunions	rapport des réunions
76. La préservation de la sécurité sanitaire belge contre les risques internationaux en matière d'AMR	Garantir que les signaux d'alerte internationaux autour du développement et de la propagation de bactéries résistantes soient captés, transmis et que des mesures soient prises si nécessaire. Les acteurs centraux au niveau international sont le Comité de sécurité sanitaire et l'ECDC de l'UE, le Risk Assessment Group et le Risk Management Group au niveau national.	H/A/E	service Relations internationales SPF SPSCAE + service Public Health Emergencies SPF SPSCAE + AFSCA + Sciensano	RAG/ RMG	Fédéral	2020-2024		Diffusion adéquate information	Diffusion information	